

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Cahiers de reconversion industrielle

BRUXELLES

N° 21

JUIN 1972

La reconversion dans l'industrie charbonnière et sidérurgique en Italie



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Cahiers de reconversion industrielle

BRUXELLES
N° 21
JUIN 1972

La reconversion dans
l'industrie charbonnière et sidérurgique en Italie

ANALYSE DES PRINCIPAUX ASPECTS DU PROCESSUS
DE RECONVERSION ET DES MESURES DE RÉADAPTATION
DANS L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE ET L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE
ITALIENNES (1952-1970)

par

Alessandro Fantoli et Gabriella Battaglia Carosio

Rome - avril 1971



TABLE DES MATIÈRES

REMARQUES DE SYNTHÈSE

1. Introduction - Caractéristiques et limites de la présente analyse	7
2. Considérations générales	8
3. Conclusions	11

CHAPITRE I — L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE ITALIENNE

1. L'évolution de l'industrie sidérurgique italienne, configuration actuelle	12
2. Le processus de restructuration de l'industrie sidérurgique italienne	18
3. Les mesures de réadaptation en faveur des travailleurs de la sidérurgie	22
3.1. Aspects généraux	22
3.2. Analyse des cas de réadaptation les plus significatifs	27
3.2.1. « La Magona d'Italia » - usine de Piombino - 1953	27
3.2.2. L'usine Ilva di Darfo - 1956	29
3.2.3. L'usine Deriver di Torre Annunziata - 1965	30
3.2.4. La reconversion de l'aciérie S. Eustacchio dans le contexte général brescian - 1966	31
4. Conclusions et hypothèses de travail	44
Tableaux statistiques	46

CHAPITRE II — LES MINES DE FER ITALIENNES

1. Situation générale	50
2. Évolution de la production dans les mines de fer italiennes de 1952 à 1970	51
3. Les mesures de réadaptation	51
— Les mesures de réadaptation dans les mines de la Ferromin - 1964	52
Tableaux statistiques	56

CHAPITRE III — L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE ITALIENNE

1. Situation générale	59
2. Les mines du Sulcis (Sardaigne)	60
Tableaux statistiques	67



REMARQUES DE SYNTHÈSE

1. Introduction - Caractéristiques et limites de la présente analyse

La tentative de faire l'historique de reconversions dans l'industrie charbonnière et sidérurgique italienne et des mesures de réadaptation correspondantes se heurte à de graves difficultés en ce qui concerne le recueil de la documentation de base nécessaire pour procéder à une analyse complète.

En effet, d'une part les cas de réadaptation ont été assez nombreux (une cinquantaine d'unités de production), éparpillés dans une vingtaine de provinces et, dans de nombreux cas, ils intéressaient des entreprises ou des unités de production qui sont maintenant définitivement fermées ou qui ont subi des transformations telles qu'il est impossible de récupérer les archives concernant les mesures de réadaptation. Il convient de tenir compte aussi des changements profonds qui sont intervenus dans la direction des exploitations considérées et qui expliquent pourquoi il est difficile de retrouver aujourd'hui les protagonistes ou les témoins directs de ces mesures.

Il est difficile aussi de consulter les sources de documentation non seulement en raison du manque d'efficacité des bureaux compétents, mais aussi à cause de la dispersion des attributions en matière de réadaptation entre les organes de décision centraux et régionaux.

De patientes et minutieuses enquêtes pourraient peut-être permettre de reconstituer avec une précision suffisante la chronologie des événements considérés mais, d'une part, le temps et les frais nécessités pour de telles enquêtes seraient incompatibles avec les limites imposées à la présente étude et, d'autre part, les résultats de telles recherches ne faciliteraient pas beaucoup la compréhension des phénomènes examinés: en effet il semble impossible — quel que soit le degré d'approfondissement de l'enquête — de reconstituer dans ses aspects quantitatifs, qualitatifs, chronologiques et géographiques le processus de reclassement des travailleurs rendus disponibles par la reconversion des entreprises charbonnières ou sidérurgiques. Il manquerait donc de toute façon un élément essentiel pour qu'une estimation économique et sociale des mesures de réadaptation soit possible.

Avec ces éléments difficilement retrouvés, nous avons donc voulu, sur la base d'un tri raisonné et raisonnable des données analysées, mettre en lumière la nature des problèmes et leurs principales caractéristiques, de façon à pouvoir porter certains jugements de valeur suffisamment fondés: cette approche — ainsi que l'importance marginale de l'industrie minière italienne — constitue une des raisons qui expliquent l'attention toute particulière qui a été consacrée au problème de l'industrie sidérurgique italienne, tant en ce qui concerne les aspects relatifs à l'évolution de ses structures économiques et productives qu'en ce qui concerne les cas de réadaptation.

Cela étant dit, procédons maintenant à certaines estimations des phénomènes examinés dans la présente étude.

2. Considérations générales

2.1. Rappelons d'abord les difficultés rencontrées initialement (1952-54) pour faire admettre le principe de la réadaptation dans le contexte italien.

Ces difficultés étaient surtout de nature politique.

Le processus de reconversion de l'économie italienne pendant la première décennie suivant la deuxième guerre mondiale fut long, désordonné, tourmenté: après des décennies de politique protectionniste et autarcique, la démobilisation de l'industrie de l'armement et surtout l'insertion de notre pays dans un contexte international firent subir à l'appareil de production italien, assez peu efficace dans l'ensemble, une transformation profonde et radicale. Des textiles à l'industrie chimique, de la sidérurgie à l'industrie mécanique, presque tous les secteurs les plus importants ont dû introduire des innovations fondamentales entraînant presque toujours des licenciements massifs; des centaines de milliers de travailleurs sont donc venus grossir ces années-là le nombre déjà élevé des chômeurs structurels.

Dans ces conditions, il semblait être extrêmement difficile de reconnaître à un groupe finalement assez peu nombreux (les licenciements « CECA » étaient environ de 10 000 à cette époque) des formes d'indemnité spéciales: en bref, on disait qu'il n'était ni possible ni opportun, étant donné la gravité de la situation générale, de créer un noyau relativement petit de « chômeurs privilégiés »; en effet, cela aurait pu faire naître certaines attentes et certains espoirs dans d'autres secteurs, sans que les pouvoirs publics aient disposé des moyens et instruments adéquats pour y répondre.

A ces difficultés de caractère politique s'en ajoutaient d'autres. A l'époque, les critères de la réadaptation contenaient des principes innovateurs: or, comme toutes les innovations, ils se heurtaient à des résistances et à une certaine passivité du milieu socio-culturel.

Par exemple, l'administration n'était ni préparée ni disposée à jouer un rôle actif pour faciliter les rapports de travail et régler les problèmes de l'emploi (on a remarqué, par exemple, le peu d'entrain manifesté par les bureaux de placement).

Il en allait de même des entrepreneurs, chez qui l'idée que le rapport travail est un simple rapport synallagmatique était profondément enracinée, et qui considéraient le licenciement « ad nutum » comme une forme « naturelle » du système des relations industrielles: à eux également il semblait donc bizarre de s'adresser aux pouvoirs publics — nationaux ou européens — pour leur demander d'intervenir dans un domaine considéré totalement autonome et surtout totalement discrétionnaire (peut-être craignaient-ils inconsciemment qu'une demande d'intervention adressée aux services publics constitue un dangereux précédent risquant de porter atteinte à des prérogatives défendues jalousement).

En d'autres termes, tant pour les administrations que pour les entrepreneurs, les implications du principe même de la réadaptation, c'est-à-dire l'obligation de « s'occuper » d'assurer, ou du moins de faciliter indirectement le reclassement des travailleurs salariés dans des secteurs à productivité plus élevée, constituaient une approche tout à fait nouvelle par rapport à la pratique traditionnelle.

Pour mettre en mouvement le mécanisme de la réadaptation en Italie, il a fallu que la Haute Autorité de la CECA — et en particulier sa direction compétente, confiée à un

Italien, doté d'une expérience syndicale — prenne l'initiative de « débloquer » la situation en Italie.

A cela s'ajoutait la lourdeur des procédures administratives italiennes. En effet, après la conclusion d'un accord avec la Haute Autorité, le gouvernement italien devait obtenir du Parlement l'approbation d'une loi spéciale qui autorisait l'ouverture des crédits nécessaires pour procéder aux paiements.

Etant donné l'habitude lenteur de la procédure parlementaire, ces lois étaient souvent votées avec un retard important. D'autre part, pour justifier la présentation d'une loi au Parlement le gouvernement attendait de rassembler un nombre de cas assez important: ainsi, on perdait à chaque fois six mois à un an, ne fût-ce que pour rassembler les données nécessaires. Il est arrivé souvent que l'approbation soit donnée avec un retard qui la rendait sans objet, les délais fixés étant arrivés à expiration; par exemple, trois lois ont été nécessaires pour affecter les fonds prévus par l'accord Gui-Finet; les paiements ont pu commencer après l'adoption d'une loi de novembre 1957 et ils n'ont pu être menés à terme qu'après l'adoption d'une loi de décembre 1961. Six années séparent le premier versement de la CECA et la liquidation des versements par le gouvernement italien (12 août 1957-17 avril 1963).

L'extrême lenteur de la bureaucratie et l'inefficacité des bureaux locaux chargés d'effectuer les paiements étaient peu compatibles avec les besoins des travailleurs licenciés qui, dans de nombreux cas, ont été obligés de résoudre seuls leurs problèmes matériels.

Il est grave en tout cas de constater qu'une faible part seulement des fonds disponibles ont pu être versés aux intéressés.

Il est certain que toutes ces difficultés ont contribué à dénaturer les principes de la réadaptation, telle que la concevaient les législateurs qui ont rédigé le traité.

2.2. Les expériences ultérieures: celles de la période 58-60 et de 64-66 ont apporté de nouveaux éléments de réflexion.

La situation du marché de l'emploi s'étant modifiée, les structures de production italiennes ayant été réorganisées, l'administration ayant abandonné son esprit de routine (plus en ce qui concerne son attitude vis-à-vis des questions de principe que dans son action) et, enfin, une activité stimulatrice ayant été exercée par la direction générale « problèmes du travail, assainissement et reconversion » de la Communauté, les mesures de réadaptation ont pu être prises à temps et de façon mieux adaptée aux situations particulières.

Mais leurs caractéristiques — que nous avons voulu mettre en lumière surtout en présentant des cas particuliers — font apparaître dans quelle mesure les expériences de la première période ont été « assimilées » et mettent en lumière des phénomènes particuliers sur lesquels il vaut la peine de s'arrêter.

En ce qui concerne le premier aspect, on constate même à ce stade une tendance à recourir aux mesures de réadaptation pour procéder à la répartition « *una tantum* » d'une somme d'argent plus ou moins importante, afin de réduire les tensions au moment du licenciement; à cet égard les modalités appliquées par la Ferromin ⁽¹⁾ au moment de la fermeture

(1) Voir chapitre II, paragraphe 3.1.

des mines d'Alfredo (Brescia), Monte Argentario (Grosseto) et Nurra (Sassari) semblent particulièrement significatives. Elles prévoyaient le versement d'une somme (400 000 lires par personne) à valoir sur les versements des services publics, avec possibilité de récupération partielle pour l'entreprise, à concurrence des sommes avancées. Cette solution présentait des avantages tant pour l'entreprise que pour les travailleurs et notamment:

- Dès le départ elle assurait aux travailleurs un « pécule » égal pour tous, ce qui leur permettait de faire face aux premières difficultés résultant du licenciement;
- elle permettait à ceux qui s'étaient heurtés à des difficultés particulières pour trouver un nouvel emploi, de percevoir l'indemnité d'attente éventuellement due en plus de la somme avancée, et elle faisait ainsi jouer à plein les principes de la réadaptation;
- elle permettait à l'entreprise de mettre fin plus facilement au rapport de travail en mettant à sa disposition sur le plan financier une marge de manœuvre plus grande (et au moins partiellement récupérable).

Pour assurer le succès des mesures de réadaptation, les aspects les plus significatifs mis en lumière par les mesures prises à cette époque semblent être, d'une part, les caractéristiques du contexte socio-économique et culturel de la région où elles furent appliquées et, d'autre part, l'importance de l'entreprise concernée par la mesure.

2.2.1. Les éléments rassemblés dans l'étude et, notamment, les différents cas analysés montrent en effet clairement que les conditions économiques, la situation de l'emploi et les conditions culturelles générales de la région où se sont produits les cas de licenciement sont déterminantes pour faciliter la réinsertion professionnelle de la main-d'œuvre rendue disponible.

L'importance du facteur régional n'est pas due tant à l'aspect statique du phénomène qu'à son aspect dynamique.

Par exemple, bien que la Ligurie ait été dans l'immédiat après-guerre une des zones les plus développées sur le plan économique (elle représentait surtout à l'époque un des sommets du « triangle » industriel italien), les mesures de réadaptation s'y heurtaient à des difficultés considérables (ce qui donnait lieu à de graves tensions), étant donné que la dynamique économique de cette région connaissait généralement une évolution négative; au contraire, la zone de Brescia ⁽¹⁾, qui n'était pas considérée pourtant comme d'une importance primordiale en valeur absolue, a connu une expansion qui lui a permis d'absorber facilement les nombreux cas de reconversion et de réadaptation enregistrés dans cette zone.

Mais — pour prendre un exemple d'importance secondaire — le cas de la mine de Monte Argentario appartenant à la Ferromin ⁽²⁾ montre comment l'évolution positive d'un secteur (en l'occurrence le tourisme) a permis de résoudre rapidement les difficultés dans un autre secteur.

On pourrait dire en d'autres termes qu'une capacité économique diversifiée — qui a généralement des effets positifs sur l'efficacité de l'administration locale — constitue l'élément le plus précieux pour mener à bien des mesures de reconversion et de réadaptation (et bien

⁽¹⁾ Chapitre I, paragraphe 3.2.4.

⁽²⁾ Chapitre II, paragraphe 3.1.b.

que notre analyse puisse présenter des lacunes, nous serions tentés de voir une preuve a contrario de cette affirmation dans le cas de Sulcis où, en dépit des investissements très importants, la situation reste chroniquement mauvaise).

2.2.2. Si, comme nous l'avons montré rapidement dans le paragraphe précédent, le facteur régional nous semble être l'élément le plus important pour une réussite des mesures de réadaptation, d'après les études réalisées l'autre élément déterminant est constitué par l'importance de l'entreprise qui procède aux opérations de reconversion et de réadaptation. En effet, si l'entreprise (ou le groupe dont elle fait partie) est importante, les impératifs nécessaires au fonctionnement — tels que, par exemple, la capacité de programmation à moyen terme, l'efficacité de la gestion et les disponibilités financières — favorisent généralement la réussite des mesures de réadaptation.

Parmi les cas cités, il suffit de penser à ceux de l'Ilva di Darfo ⁽¹⁾ et de la Deriver di Torre Annunziata ⁽²⁾ où le reclassement des travailleurs fut étudié en même temps que la reconversion des installations, ce qui permet d'attribuer aux travailleurs licenciés les emplois vacants dans les établissements des autres entreprises appartenant au groupe Finsider.

Mais l'influence positive de ce facteur n'apparaît pas seulement dans ces deux cas qui peuvent être considérés comme « exemplaires ». Le cas de la mine Nurra de la Ferromin ⁽³⁾ montre aussi que l'appartenance à une grande entreprise avantage sur le plan financier les personnes qu'elle emploie, par rapport aux personnes employées par une entreprise adjudicataire impliquée dans le même cas de réadaptation; ainsi, la rapidité avec laquelle furent appliquées les mesures de réadaptation en faveur des personnes employées par la société S. Eustacchio est due essentiellement à l'efficacité de cette entreprise ⁽⁴⁾.

Mais, pour important qu'il soit, ce facteur ne semble pas suffisant pour surmonter les obstacles dus à une situation négative des structures régionales de production. Les cas de la Magona ⁽⁵⁾ et des établissements du groupe Finsider dans la première phase de reconversion ⁽⁶⁾ et ceux des mines sardes de la Ferromin ⁽⁷⁾ en sont une confirmation.

3. Conclusions

Les remarques faites dans les précédents paragraphes et l'analyse effectuée dans la présente étude suggèrent quelques rapides conclusions pratiques.

— Si les estimations faites en ce qui concerne l'influence du facteur régional sont valables, il conviendrait peut-être de prévoir une différenciation dans les modalités des mesures de réadaptation, en fonction du contexte régional dans lequel on agit.

Dans un contexte dynamique, par exemple, (au sens que nous attribuons à ce terme), il conviendrait de prévoir des modalités inspirées du principe de l'indemnité d'attente dégressive

(1) Chapitre I, paragraphe 3.2.2.

(2) Chapitre I, paragraphe 3.2.3.

(3) Chapitre II, paragraphe 3.1.c.

(4) Chapitre I, paragraphe 3.2.4.

(5) Chapitre I, paragraphe 3.2.1.

(6) Chapitre I, paragraphe 3.1.1.

(7) Chapitre II, paragraphe 3.1.c et d.

liée à la participation à des cours de formation; dans un contexte contraire, le versement d'une importante somme initiale semble mieux répondre aux besoins des travailleurs.

Quoi qu'il en soit, il semble surtout essentiel d'organiser d'une façon souple les mesures qui devront être prises sur la base d'analyses rapides et approfondies de la dynamique économique régionale.

— La capacité d'initiative de l'entreprise et des travailleurs intéressés devrait être mieux utilisée pour accroître l'efficacité des mesures de réadaptation.

Par exemple, les entreprises et les organisations syndicales compétentes devraient pouvoir prendre l'initiative de demander l'intervention des pouvoirs publics, tant nationaux que communautaires, et l'on devrait pouvoir leur confier l'application des mesures d'intervention. Ceci implique évidemment une modification des compétences attribuées aux pouvoirs publics qui devraient tous se borner à une activité d'estimation et de contrôle (et compte tenu de ce qui a été dit précédemment, la fonction publique en matière de réadaptation pourrait être déferée aux autorités régionales).

En conclusion si les éléments recueillis et analysés ne permettent pas — faute de sources de documentation — de dresser un bilan précis, en termes de coûts et bénéfiques, des mesures de réadaptation prises dans l'industrie charbonnière et l'industrie sidérurgique italiennes de 1952 à 1970 ⁽¹⁾, nous pouvons espérer néanmoins que les aspects sociologiques — c'est-à-dire les rapports entre la dynamique économique et le contexte socio-culturel — que nous avons cherché rapidement à mettre en lumière, seront de nature à faciliter une application toujours plus efficace des principes de la réadaptation.

Chapitre I

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE ITALIENNE

1. L'évolution de l'industrie sidérurgique italienne, configuration actuelle

1.1. *Évolution de l'industrie sidérurgique italienne de 1952 à 1970*

De 1952 à 1970, l'industrie sidérurgique italienne a connu un rythme d'expansion vraiment remarquable: de 1952 à 1970, la production annuelle d'acier a augmenté de 390 %, passant de 3,5 millions de tonnes à 17,3 millions de tonnes (tableau 1).

En 1970, l'Italie a contribué pour 15,8 % à la production d'acier de la Communauté, contre 8,4 % en 1952.

La consommation d'acier par personne a augmenté également, passant de 65 kg par personne en 1950 à 380 kg en 1970 (tableau 1).

⁽¹⁾ Rappelons brièvement que, de 1952 à 1970, environ 26 000 travailleurs de l'industrie charbonnière et de l'industrie sidérurgique italiennes ont bénéficié des mesures de réadaptation (20 000 dans la sidérurgie, plus de 5 000 dans les mines de charbon et environ 1 000 dans les mines de fer); les indemnités qui leur ont été versées représentent environ 8 milliards de lires.

Le volume de la production d'acier a augmenté régulièrement d'une année à l'autre, jusqu'en 1963. Certains phénomènes de stagnation rapidement surmontés ont été enregistrés en 1958-59. Mais c'est surtout en 1964 que le secteur sidérurgique s'est senti de la période conjoncturelle défavorable dans laquelle était entré le pays: la production qui avait dépassé 10 millions de tonnes en 1963 est retombée à 9 793 000 tonnes en 1964. La récession fut surmontée en 1965. Le rythme d'expansion s'est maintenu jusqu'en 1970: seule exception, la stagnation enregistrée en 1969 est due essentiellement aux conflits sociaux de l'automne.

Une évolution encore plus soutenue a caractérisé la production de fonte, qui est passée de 1 102 000 tonnes en 1952 à 7 828 000 tonnes en 1970. Le rapport fonte/acier a en effet augmenté en même temps que le pourcentage de production à cycle intégral.

Des phénomènes de stagnation et de récession ont été enregistrés pour la production de fonte de même que pour la production d'acier en 1958, 1964 et 1969; comme nous l'avons déjà mentionné au sujet de l'évolution de la production d'acier, les causes résident dans les phénomènes qui ont concerné l'ensemble de l'économie italienne et pas exclusivement le secteur sidérurgique.

Nous en arrivons maintenant à l'analyse de la main-d'œuvre.

En Italie, les personnes occupées dans le secteur industriel sont passées de 6 289 733 unités (32,1 % des personnes actives) en 1951 à 7 963 455 unités (40,6 %) en 1961 et enfin à 8 048 000 unités, soit 41,19 % des personnes actives, en 1969.

Le nombre des personnes occupées dans le secteur de l'industrie manufacturière est passé de 3 489 220 en 1951 (dont 145 071 métallurgistes) à 4 495 563 en 1961 (dont 191 774 métallurgistes) et enfin à 5 794 000 en 1969 (dont 217 800 métallurgistes) (1).

Le nombre des personnes occupées dans l'industrie sidérurgique et visées par les dispositions CEEA est passé de 56 000 en 1954 à 64 000 en 1961, et enfin à 70 400 en décembre 1969 (2). La conjoncture défavorable qui a marqué l'économie italienne a également eu une incidence sur l'emploi: l'examen du tableau 2 montre que les années les plus difficiles pour l'ensemble de l'économie italienne ont eu une répercussion sur la production et l'emploi dans le secteur sidérurgique.

Mais, si en laissant de côté les phénomènes conjoncturels (qui du reste n'ont pas grande importance), on admet que le principal objectif de la politique de développement de l'industrie sidérurgique était de soutenir et d'accélérer le processus d'industrialisation du pays (surtout dans le Mezzogiorno), on peut affirmer que cet objectif a été atteint dans une très large mesure: en effet, l'Italie est parvenue à se placer au septième rang parmi les grands pays producteurs d'acier, juste derrière la France et avant la Tchécoslovaquie et la Belgique, pays qui, traditionnellement, ont toujours disposé d'une industrie sidérurgique de première importance.

Malgré ces résultats, l'Italie ne peut pas encore être considérée comme un pays exportateur de produits sidérurgiques: en effet, elle tend à adapter sa capacité de production à sa capacité d'absorption effective de produits sidérurgiques, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

(1) Source : ISTAT.

(2) Voir tableau 2.

Comment a-t-on atteint cet objectif?

Surtout grâce à l'orientation donnée à la politique sidérurgique italienne depuis la fin de la deuxième guerre mondiale — orientation d'ailleurs suivie aussi par d'autres pays ayant des traditions opposées — et que l'on peut résumer ainsi: prédominance de la transformation sidérurgique sur les matières premières » et développement de la « sidérurgie côtière ». En effet, le seul moyen qui s'offre à un pays qui doit produire de l'acier sans posséder pratiquement de charbon et de minerai de fer et disposant de faibles ressources en ferrailles, est de surmonter ce handicap en s'approvisionnant en charbon et en minerais riches outre-mer, afin de pouvoir alimenter les grandes usines à cycle intégral.

L'évolution du secteur des transports, la modification de l'importance des gisements extra-européens et les réserves en minerais de fer limitées de la Communauté ont favorisé cette orientation.

Pour être compétitive, l'Italie devait donc développer et installer sur le littoral des établissements nouveaux de grandes dimensions dotés d'installations adaptées pour le débarquement et le stockage des matières premières, afin de pouvoir tirer parti des procédés de production les plus modernes et les plus économiques. En fait, dès 1961, plus d'un tiers de la production d'acier italienne était assurée par des établissements complètement intégrés et implantés sur le littoral.

L'importance de la production d'acier à cycle intégral par rapport à la production globale ne cesse d'augmenter (voir tableau 3): en considérant que la production à cycle intégral était de 100 en 1960, on constate qu'elle a augmenté de 241 %, alors que le reste de la production n'a augmenté que de 177 %. Par ailleurs, la production selon le procédé LD est en augmentation constante.

On peut donc affirmer que le choix fait il y a presque 20 ans dans le secteur de la sidérurgie a donné de bons résultats, tout au moins en ce qui concerne le volume de la production. La justesse de ces choix est du reste confirmée par le fait que le CIPE (Comité interministériel pour la programmation économique) a récemment approuvé (26 novembre 1970) un programme de développement qui prévoit:

- de doubler le quatrième centre sidérurgique de Tarente; la capacité de production annuelle, qui est de 4,5 millions de tonnes, devra être portée à 10 millions de tonnes;
- de créer en Calabre un nouvel établissement à cycle intégral d'une capacité de production annuelle de 4,5 millions de tonnes.

1.2. *Principales caractéristiques des structures de l'industrie sidérurgique italienne*

Les structures de l'industrie sidérurgique italienne comprennent trois éléments principaux: la sidérurgie, dont la majeure partie du capital est détenue par l'État; elle est caractérisée par des grandes dimensions et par le processus à cycle intégral; la sidérurgie privée à grandes dimensions qui se limite aujourd'hui à deux entreprises et qui est caractérisée par des niveaux de production de l'ordre du million de tonnes d'acier par an; enfin la petite sidérurgie constituée par la majorité des entreprises de ce secteur, dont les niveaux de production ne dépassent pas 200 000 tonnes d'acier par an.

1.2.1. *La sidérurgie à participation de l'État*

La physionomie actuelle de la sidérurgie où l'État détient une participation majoritaire, résulte d'une politique sectorielle précise menée après la guerre et visant à doter notre appareil de production d'une industrie sidérurgique adaptée aux besoins de l'économie nationale.

À la fin du dernier conflit, le secteur sidérurgique et, en particulier, le groupe des entreprises constituant l'IRI, se trouvaient dans une situation extrêmement précaire, en raison de la destruction d'une grande partie des usines et de la vétusté de l'équipement qui avait survécu.

L'urgence de la reconstruction exigeait qu'une solution rapide soit trouvée au problème de l'approvisionnement en acier et en produits sidérurgiques: le dilemme qui se posait alors avait déjà fait l'objet de débats depuis des années. Il fallait soit continuer à dépendre du marché étranger, soit doter l'Italie d'un potentiel sidérurgique adapté à ses besoins. C'est la seconde solution qui a été retenue et le groupe des entreprises publiques a mis en œuvre un programme de longue haleine visant à créer des unités de production intégrées et concentrées qui utiliseraient le minerai comme matière première. Comme nous l'avons dit, cette orientation fut déterminante en ce qui concerne l'implantation des usines qui, pour la plupart, furent construites sur le littoral. La réalisation des complexes intégrés de Piombino, Bagnoli, Cornigliano et Tarente sont les étapes successives du plan initial.

Ils assurent à partir du minerai de fer les principales productions qui sont ensuite transformées dans ces mêmes usines intégrées ou dans celles d'autres établissements non intégrés du groupe IRI-Finsider ou encore qui sont revendues à des entreprises privées.

Les motifs qui justifient la politique sidérurgique menée par la Finsider peuvent être résumés comme suit:

- 1) l'utilisation du minerai de fer comme matière première implique une situation de dépendance vis-à-vis d'un marché d'approvisionnement beaucoup plus vaste et plus stable que le marché de la ferraille;
- 2) la localisation côtière des usines permet de réduire les coûts de transport et de déchargement des matières premières;
- 3) l'intégration — c'est-à-dire le caractère continu des différentes phases de production — a permis de réduire les coûts de production grâce aux économies dues au déplacement minimum des matériaux et des produits semi-finis et à la dispersion minimale des opérations techniques et de la main-d'œuvre;
- 4) la grande dimension est justifiée par l'avantage que présente le procédé à charge liquide pour des productions atteignant des niveaux supérieurs à 2 ou 3 millions de tonnes par an.

La présence des entreprises du groupe Finsider sur le marché s'est fait sentir de plus en plus et elle a influencé d'une manière déterminante l'évolution très satisfaisante de ce secteur au cours des dix dernières années. À l'intérieur du groupe, l'Italsider (usines sidérurgiques de Bagnoli, Cornigliano, Piombino, Tarente, Trieste, Lovere) opère dans le domaine de la production de masse en produisant tout l'acier italien à cycle intégral et, dans le secteur des laminés, tôles, laminés marchands, feuillards, poutres, fil machine, matériel ferroviaire et tubes soudés.

Il dispose de sa propre flotte maritime et possède des intérêts dans des mines italiennes et étrangères; son marché est constitué surtout par les autres entreprises du groupe IRI et il couvre toutes les zones de consommation italienne grâce à l'implantation stratégique de ses usines.

Les autres entreprises du groupe Finsider — Breda Siderurgica, Dalmine et Terni — se consacrent à des productions plus spécialisées. En particulier, la Breda produit du fil machine, des barres en aciers spéciaux au carbone et en alliages d'acier, des produits semi-finis pour forgeage et estampage; la Dalmine des tubes sans soudure, la Terni-Terinoss des coils à froid, des tôles magnétiques soudées à froid ou à chaud, des laminés plats en acier inoxydable, des ronds à béton.

La part du marché contrôlée par l'ensemble du groupe Finsider — auquel, pour être complet, nous avons ajouté aussi la Cogne qui ne fait pas partie officiellement du groupe, mais qui est aussi contrôlé par l'État — s'est développée dans les mêmes proportions; en 1954, elle était de 49,7 % pour l'acier et 49 % pour les laminés à chaud; en 1959, elle atteignait 50,9 % pour l'acier et 45 % pour les laminés à chaud; en 1967, les pourcentages étaient de 59,4 % pour l'acier, 43 % pour les laminés à chaud et d'environ 60 % pour ces derniers et les coils pris conjointement; en 1970, les pourcentages étaient d'environ 56 % pour l'acier et environ 58 % pour les laminés.

Il est intéressant de remarquer que, par rapport à la production nationale, la quantité totale d'acier produite par le groupe Finsider employant la charge liquide est passée de 4,4 % en 1950 à 17,8 % en 1953, 41,3 % en 1959 et a atteint son maximum en 1968 avec environ 52 %.

Les effectifs strictement sidérurgiques (CECA) des entreprises à participation d'État (la Finsider et la Cogne) atteignaient environ 50 000 personnes en 1970, soit 70 % des personnes occupées dans l'industrie sidérurgique italienne.

1.2.2. *La grande sidérurgie privée*

Dans la catégorie des entreprises privées, il semble opportun d'examiner à part les entreprises qui atteignent les niveaux de production les plus élevés, supérieurs à un million de tonnes d'acier par an. Les grandes entreprises privées ne sont plus que deux actuellement: la Falck, à laquelle on peut ajouter les aciéries de Bolzano, qui appartiennent au groupe Falck, et enfin la société Fiat.

Dans les principaux pays producteurs, les grandes industries sidérurgiques — celles considérées comme les plus efficaces — produisent plusieurs millions de tonnes et emploient plusieurs dizaines de milliers de personnes: avec une production supérieure à un million de tonnes d'acier (inférieure à un million pour les laminés) et des effectifs supérieurs à 10 000 personnes, la Falck peut être considérée comme une entreprise de dimension moyenne sur le plan international. Ses établissements de Sesto S. Giovanni, Arcore, Vobarno produisent une vaste gamme de produits sidérurgiques qui, pour une bonne part, peuvent encore subir ultérieurement un traitement mécanique avant d'être incorporés dans des productions très différenciées. Presque la moitié des effectifs (environ 5 800 personnes) est employée à des travaux ne relevant pas de la sidérurgie et environ 1/8 dans la sidérurgie secondaire (1 300 personnes) contre environ 4 300 personnes occupées dans la sidérurgie primaire. Cette entre-

prise applique une technologie différente de celle du groupe à participation d'État, étant donné que sa principale matière première est la ferraille. Ce handicap technologique est compensé par le monopole dont elle jouit pour l'un des facteurs de production ayant une grande incidence sur le coût, l'énergie électrique qu'elle produit elle-même (l'acier Falck est produit surtout dans des fours électriques). Dans le domaine des laminés, comme nous l'avons dit, la gamme des produits est extrêmement vaste; elle comprend surtout des tôles et des feuillards, par contre les larges plats en sont absents.

Le marché de cette entreprise est très vaste; il englobe la majeure partie d'un groupe d'entreprises situées en aval, qui sont sous le contrôle dudit groupe, et une partie des autres industries situées dans le « triangle industriel ».

La Fiat est la deuxième entreprise privée italienne dont la production atteint environ un million de tonnes d'aciers; le million a été dépassé pour la première fois en 1967 avec 1 066 540 tonnes; à la différence de l'acier Falck, l'acier Fiat est produit surtout (60 %) dans des fours Martin, et dans une moindre proportion (40 %) dans des fours électriques.

Sa production couvre une vaste gamme qui comprend des aciers de qualité et des aciers spéciaux, des barres, des profilés, des feuillards à chaud, du fil machine, des tôles, des tubes et des ressorts. La majeure partie de la production est absorbée par l'entreprise elle-même, tandis qu'une petite partie seulement est écoulée sur le marché. L'importance relative de ces deux entreprises dans la production nationale a diminué progressivement au cours des dernières années, bien que le rythme d'expansion ait été assez soutenu. Cela est dû principalement à l'entrée en service des nouvelles usines Finsider qui ont accru énormément la capacité de production du groupe à participation de l'État. En 1954, l'importance relative des grandes entreprises privées (y compris la Breda) représentait 21,4 % de la production d'acier et 19,7 % des laminés à chaud; en 1959, ces pourcentages étaient respectivement de 20,9 % et 20,1 %; à la fin des années 60, ils n'étaient plus que d'environ 15 % et 17 %, respectivement.

1.2.3. *La sidérurgie d'importance secondaire*

Nous appelons sidérurgie d'importance secondaire la part de l'offre qui exclut les entreprises du groupe IRI-Finsider ainsi que la Falck et la Fiat et qui est assurée par un nombre assez élevé d'entreprises de dimensions extrêmement variables, dont les effectifs vont d'un minimum de 20 personnes à un maximum de 2 000. En dépit de leurs dimensions très différentes, ces entreprises peuvent être regroupées dans une même catégorie car elles appliquent le même type de technique — encore qu'avec des rendements assez différents — parce que leur gamme de production est assez homogène. Dans tous les cas, cette gamme est limitée au secteur des profilés, du fil machine et des tubes à gaz, étant donné qu'il est impossible de produire à une petite échelle des produits plats à des prix compétitifs. Généralement, la production d'acier ne dépasse pas 200 000 tonnes par an et la production de laminés à chaud 150 000 tonnes. Selon le recensement effectué par l'Italsider en 1970 (1), les établissements sont au nombre de 213 et ils sont concentrés surtout en Italie du Nord (la Lombardie en compte 119, dont 64 sont situés dans la province de Brescia): ils ont trouvé et trouvent leur raison d'être dans la spécialisation de la production, surtout pour satisfaire la demande spécialisée et les besoins locaux.

(1) Voir tableaux statistiques.

La production des entreprises sidérurgiques d'importance secondaire représente 25 % de la production nationale (les 75 % restants sont assurés par le groupe Finsider, par la Falck et par la Fiat); en 1970 elle a dépassé les 4 millions de tonnes, donnant ainsi la preuve d'une « tenue » remarquable. Il est assez difficile de procéder à une estimation des effectifs occupés, ne serait-ce qu'en raison du fait que certaines de ces entreprises ont une activité de type saisonnier (en fonction de l'énergie électrique disponible à bas prix et en fonction des besoins du marché).

2. Le processus de restructuration de l'industrie sidérurgique italienne

2.1. Le processus de restructuration de l'industrie sidérurgique italienne pendant la période de l'après-guerre fut extrêmement compliqué et difficile en raison des conditions historiques particulières dans lesquelles cette industrie s'était développée précédemment.

En effet, l'Italie, qui est pratiquement dépourvue de mines de charbon et de mines de fer, constituait pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle un terrain d'exportation idéal pour les produits sidérurgiques des industries françaises et allemandes situées pratiquement à la sortie des mines; ce n'est que vers la fin du siècle dernier, après la mise en place de barrières protectionnistes, d'une part, et en raison du perfectionnement des fours électriques, d'autre part, qu'il fut possible de prendre les premières initiatives permettant une production de quelque importance.

Il s'agissait surtout d'initiatives soutenues directement ou indirectement par les pouvoirs publics qui entendaient doter le pays — essentiellement pour des raisons stratégiques — d'une industrie sidérurgique autonome.

Les difficultés rencontrées pour développer ce secteur furent considérables, étant donné que les techniques appliquées et l'implantation des entreprises étaient directement conditionnées par le seul facteur positif, les disponibilités en énergie hydro-électrique; pour le reste, la situation présentait des aspects négatifs, notamment le retard général du pays, ce qui, d'une part, rendait le marché d'écoulement minuscule et, d'autre part, enchérissait considérablement l'approvisionnement en ferrailles (disponibles en très faibles quantités sur place à cause du faible niveau de la consommation locale) et le coût élevé des transports en provenance de l'étranger (faute d'un réseau de canaux navigables). Les premières tentatives de sidérurgie « côtières » (Bagnoli) se heurtèrent à des difficultés considérables, faute de navires de gros tonnage et en raison du fait que les grands gisements de minerais de fer à haute teneur situés outre-Atlantique n'avaient pas encore été mis en exploitation.

Dans ces conditions, la sidérurgie à charge solide (ferraille) utilisant le four électrique était très répandue en Italie et ses méthodes de production présentaient notamment l'avantage de ne nécessiter que des investissements de faible importance. Étant donné le faible montant des investissements et les petites dimensions nécessaires, cette orientation a donné naissance à de nombreuses petites entreprises: ce processus de fractionnement de l'appareil de production était tel qu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale il existait en Italie environ 100 usines pour une production d'environ 2 millions de t, soit une production moyenne annuelle de 20 000 t par usine.

Cette situation structurelle — qui imposait à l'industrie sidérurgique italienne des charges supérieures à celles supportées par les entreprises étrangères concurrentes implantées à la sortie des mines — poussait à des formes de plus en plus marquées de protectionnisme (qui atteignirent leur paroxysme avec la politique autarcique de la période fasciste), ce qui eut de graves répercussions sur le développement, les structures et l'efficacité des entreprises de ce secteur.

2.2. A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le prix des produits sidérurgiques italiens était d'environ 40 % supérieur à ceux des autres grands pays producteurs sans que des objectifs particuliers aient été atteints en ce qui concerne la quantité et/ou la qualité; en outre, puisqu'il s'agissait d'un produit de base, les conséquences économiques et techniques de cette situation se répercutaient d'une manière négative sur l'ensemble du secteur industriel situé en aval et notamment sur l'industrie mécanique, pour qui la difficulté et la cherté de l'approvisionnement en produits sidérurgiques constituaient un obstacle grave, l'empêchant d'accroître sa compétitivité.

D'autre part, si l'on tient compte des destructions considérables d'installations sidérurgiques subies au cours des hostilités, on peut comprendre que le principal et le plus autorisé producteur d'acier de l'époque (Falck) ait exprimé en 1946 devant une commission spéciale de l'Assemblée constituante une opinion nettement pessimiste quant à la possibilité de survie de l'industrie sidérurgique italienne.

La Falck considérait que, privée de matières premières (fer et charbon), en butte à de graves difficultés d'approvisionnement en ferraille, ne disposant que d'installations de dimensions inadéquates, conditionnées par le seul facteur favorable (l'énergie hydro-électrique), appliquant encore des techniques dépassées à cause du choix protectionniste et autarcique, l'industrie sidérurgique italienne ne pouvait être compétitive sur un marché ouvert et que ses coûts plus élevés avaient un effet négatif sur l'expansion de l'économie italienne.

Elle ajoutait qu'il valait donc mieux renoncer à ce secteur afin de favoriser les secteurs en aval, beaucoup plus importants du point de vue économique et du point de vue de l'emploi; quant à la dépendance à l'égard de l'étranger pour l'approvisionnement en produits sidérurgiques, ce problème ne lui semblait pas très important dans un système où les économies sont forcément interdépendantes au niveau mondial (ou tout au moins au niveau des blocs mondiaux).

Tel était en bref une opinion autorisée qui s'est pourtant heurtée à l'opposition déterminée de M. Oscar Sinigaglia qui s'était vu confier la réorganisation des entreprises sidérurgiques à participation d'État regroupées au sein de la Finsider.

Tenant compte des impressionnantes innovations intervenues au cours de la Deuxième Guerre mondiale, tant en ce qui concerne la capacité des transports maritimes que la découverte et la mise en exploitation (à ciel ouvert) d'énormes gisements de minerais à haute teneur en fer, et prévoyant de nouvelles et constantes améliorations d'efficacité (et par conséquent des réductions du coût) dans ces secteurs, M. Sinigaglia a estimé que l'installation des usines sur le littoral (annulant pour les motifs déjà exposés les différences dans les coûts d'approvisionnement) permettrait la création d'une industrie sidérurgique à cycle intégral concurrentielle.

Bien que cette hypothèse ait été assez hardie et, en tout état de cause, profondément innovatrice dans le contexte économique de l'époque, elle trouva un accueil favorable auprès du nouveau gouvernement démocratique qui entendait dépasser, même du point de vue économique, le nationalisme fasciste négatif; un programme impératif de rénovation industrielle fut adopté, il prévoyait entre autres mesures importantes la création sur le littoral d'un nouveau grand complexe à cycle intégral, dans la région de Gênes (Cornigliano).

Cette nouvelle orientation entraîna une profonde restructuration de tout le secteur, restructuration qui fut stimulée et accélérée par l'adhésion de l'Italie à la CECA.

Les principales implications de cette orientation peuvent être résumées comme suit:

- développement de la sidérurgie à cycle intégral avec implantation de complexes de grandes dimensions sur le littoral;
- spécialisation de la production dans les établissements existants;
- réajustement de la production à charge solide (ferraille).

2.3. Le processus de restructuration qui a suivi s'est développé pendant vingt ans entre 1950 et 1970, atteignant une intensité particulière pendant les périodes 1950-54, 1958-60 et 1964-67, dont nous examinerons brièvement les principales caractéristiques (dans nos conclusions, nous avancerons quelques hypothèses de travail sur l'évolution probable au cours des prochaines années).

En ce qui concerne les deux premiers aspects du problème — développement de la sidérurgie côtière à cycle intégral et spécialisation de la production — il y a d'abord la construction, au cours de la période 1950-1954, de la nouvelle usine de Cornigliano, produisant des articles plats et dont le potentiel initial devait être porté graduellement à 1 million de tonnes; c'est vers 1960 qu'il a été décidé de renforcer considérablement et de moderniser les deux autres complexes côtiers à cycle intégral (Bagnoli et Piombino) avec une de leurs productions spécialisées (profilés) et qu'a été construit à Novi Ligure un nouveau grand laminoir à froid, intégré à l'établissement de Cordigliano, et qui sera à son tour agrandi ultérieurement; c'est en 1964-65 qu'est entré en service le nouveau grand centre sidérurgique à cycle intégral de Tarente, d'une capacité de production initiale de 2 millions de t, spécialisé dans la production de feuillards larges et de tôles.

Le processus de réadaptation de la vieille industrie sidérurgique est évidemment plus compliqué.

C'est au cours de la première période, de 1950 à 1954, que l'on constate les transformations les plus profondes, sous la double impulsion des nouvelles caractéristiques structurales et de l'intégration de l'Italie dans le marché commun du charbon et de l'acier (CECA).

Le secteur le plus touché fut celui des grandes aciéries de dimensions moyennes (pour l'époque) à charge solide; en effet, ces établissements étaient les plus désavantagés: leurs immobilisations étaient relativement importantes et leurs charges financières élevées; l'ampleur de leur production exigeait des espaces commerciaux où ils seraient exposés à la pression croissante de la concurrence intérieure et étrangère; la charge constituée par la main-d'œuvre était considérable, en partie à cause de l'effort de production exceptionnel qui avait été soutenu pendant les hostilités, qui avait pesé particulièrement sur les établissements à grande capacité de production.

En bref, ces usines étaient caractérisées par une rigidité très supérieure à celle des petites unités de production, dont les débouchés commerciaux étaient assurés (leur faible production étant absorbée sur des marchés locaux présentant peu d'intérêt et difficilement accessibles pour les grandes entreprises), qui n'avaient pas de charges financières particulières étant donné le montant peu élevé de leurs immobilisations, qui pouvaient adapter plus facilement les effectifs de leur personnel et qui, dans bien des cas, connaissaient par tradition des fluctuations saisonnières (un grand nombre de ces petites usines situées dans des zones proches des grands bassins hydro-électriques alpins ne produisaient en fait que pendant les périodes où l'énergie électrique était disponible en quantité abondante, ce qui leur permettait d'obtenir des tarifs particulièrement avantageux).

C'est ainsi qu'ont été prises les premières mesures de restructuration importantes concernant surtout les usines du groupe Finsider qui, conformément au plan Sinigaglia, procédait simultanément à la construction du nouveau complexe à cycle intégral de Cornigliano et à la fermeture totale ou partielle de certaines aciéries à charge solide comme celles de Savona, Bolzaneto, Voltri (Ligurie), Torre Annunziata (Campanie) et de certains ateliers des usines de la Morteo SIAC (Ligurie) et Terni (Ombrie); dans les secteurs privés, la reconversion la plus importante eut lieu dans l'usine de Piombino (Toscane) appartenant à la société Magona.

Cette première adaptation (qui entraîna le licenciement d'environ 9 000 travailleurs) avait, comme nous l'avons dit, des causes de nature essentiellement structurelle. Tout en répondant aux impératifs de la restructuration les mesures de reconversion prises pendant la deuxième période (1958-60, avec certaines mesures anticipées en 1956-57) résultaient aussi d'un accroissement de la pression de la concurrence et d'une situation conjoncturelle défavorable. En effet, la réduction progressive des droits de douane (les dispositions transitoires de la CECA prévoyaient que les droits italiens devraient être progressivement réduits jusqu'à leur suppression complète entre 1953 et 1958) eut une incidence sur les prix des produits sidérurgiques italiens et des répercussions nettement négatives sur la rentabilité des entreprises; en même temps, la demande pouvait être satisfaite par la production des usines nouvelles (ou rénovées) qui, à la suite de la modernisation de leurs installations, fonctionnaient avec des coûts se situant au niveau international; enfin, la stagnation conjoncturelle enregistrée en 1958 donnait à penser que la situation économique resterait défavorable assez longtemps.

Toutes ces causes entraînaient la fermeture ou la reconversion de nombreuses usines (ou ateliers), ces mesures touchant cette fois non seulement les grandes unités de dimensions moyennes, mais également les unités de production plus petites qui, grâce à leur moins grande rigidité, avaient mieux supporté les premiers contrecoups du processus de restructuration.

C'est ainsi que, parallèlement aux mesures ayant un caractère analogue à celles de la première période — rappelons celles prises par le groupe Finsider pour les usines de Darfo (Lombardie), S. Giovanni Valdarno (Toscane), Torre Annunziata (Campanie), Novi Ligure (Piémont), Trieste (Vénétie) et celles des entreprises privées Fonderia Pracchi, Tassara (Lombardie), Issa-Viola Cobianchi (Piémont) — certaines mesures touchèrent les petites unités de production concentrées surtout dans la zone de Brescia (Bosio, Alfer, Metallurgica Bresciana); on a donc assisté à des modifications plus dispersées, même si elles eurent moins d'ampleur que les précédentes (au cours de cette phase, près de 5 000 ouvriers ont été licenciés).

La restructuration fut réalisée avec une logique conforme au plan Sinigaglia et, si les conséquences furent moins grandes que prévu, cela fut imputable au fait qu'il était désormais

possible de se procurer plus facilement de la ferraille (le marché commun du charbon et de l'acier et la caisse de péréquation CECA eurent un effet particulièrement bénéfique pour la sidérurgie à charge solide) ainsi qu'à la vigoureuse reprise économique (le « miracle italien ») qui caractérisa les premières années de la dernière décennie.

Dans un climat de fort accroissement des investissements, la demande est restée particulièrement élevée pour les produits sidérurgiques, ce qui a permis à toutes les unités de production de se maintenir sur le marché; mais dès que la situation conjoncturelle se modifia (1964-1966), on enregistra une nouvelle série de mesures touchant notamment une importante entreprise privée qui, grâce à ses vieilles traditions et à sa puissance financière, avait pu surmonter sans difficultés les premières phases de restructuration: les « Acciaierie e Ferriere di Bolzaneto » (Gênes) mieux connues sous le nom de « la Bruzzo », cessèrent en effet toute activité. Mais de nombreuses autres petites et moyennes entreprises privées furent touchées également par ce phénomène: la Cobianchi (Piémont), la Tassara et la Redaelli (Lombardie) parmi les moyennes entreprises; la Rumi, la Selva, les Acciaierie di Sesto, la Pracchi, la Caleotto (Lombardie), les Acciaierie di Lesigno, la Sisma, la Cravetto, la Ercole (Piémont), la Siderurgica di Busalla et les Acciaierie di Cogoleto (Ligurie), les Acciaierie di Modena, la Preo di Prodenone, la Toscosider di Pisa parmi les petites entreprises d'importance moyenne.

Dans les entreprises à participation d'État, on a enregistré seulement deux cas de restructuration d'une importance d'ailleurs limitée, à savoir la reconversion du laminage de l'usine de Torre Annunziata (Naples) et la fermeture de l'aciérie du complexe S. Eustacchio (Brescia).

Ces mesures, rendues nécessaires surtout par la crise conjoncturelle que traversait le pays, entraînent le licenciement de plus de 4 500 travailleurs. Elles démontrent que le processus de restructuration s'est étendu de plus en plus pour atteindre peu à peu l'ensemble des structures de la production sidérurgique et pour leur donner finalement leurs caractéristiques actuelles, exposées dans le chapitre précédent.

3. Les mesures de réadaptation en faveur des travailleurs de la sidérurgie

Une analyse des mesures de réadaptation en faveur des travailleurs de la sidérurgie pose des problèmes particuliers car, comme nous l'avons mentionné dans le résumé, il est très difficile d'avoir accès aux sources d'informations importantes et, notamment, à celles des administrations concernées.

Nous avons aussi mentionné les problèmes que posent aux administrations italiennes, les principes innovateurs en matière de réadaptation contenus dans le traité instituant la CECA. Nous nous limiterons donc sur ce point à fournir quelques éléments d'orientation concernant les aspects généraux des mesures de réadaptation, estimant plus opportun d'approfondir l'analyse de certains cas qui peuvent être considérés comme caractéristiques et qui permettent de mettre en lumière les caractéristiques particulières des mesures considérées.

3.1. Aspects généraux

3.1.1. La première vague de licenciements correspondant à la première phase de restructuration du secteur sidérurgique (1950-1953) a présenté des aspects dramatiques pour de nombreuses raisons que nous mentionnerons brièvement.

Le chômage avait atteint un niveau très élevé dans notre pays: on se trouvait en effet en pleine phase de reconversion, passant d'une économie de guerre et de type autarcique à une économie orientée vers les marchés internationaux et la plupart des secteurs de production licenciaient de la main-d'œuvre au moment même où les classes particulièrement nombreuses (en raison de la politique démographique fasciste) arrivaient sur le marché du travail.

De ce fait, la perte de l'emploi obligerait à accepter une longue période de chômage ou à émigrer dans d'autres pays pour y trouver des emplois comportant généralement des travaux très pénibles.

Même la situation politique se ressentait de ce difficile état de choses: les partis de gauche (PCI, PSI) nettement battus aux élections de 1948 cherchèrent à éviter que le processus de restructuration de l'économie italienne se fasse uniquement aux dépens de la classe ouvrière et voulurent résister de front.

Les syndicats aussi, scindés en deux organisations principales (la CGIL d'inspiration socialo-communiste et la CISL d'inspiration catholique) traversaient une crise profonde: la sensationnelle défaite de la CGIL aux élections de la commission interne de la Fiat en 1954 constitua (également en raison des méthodes qui l'avaient causée) un fait révélateur de cette crise qui incita la CGIL à s'opposer fermement à toute mesure de licenciement là où elle restait prédominante. En outre, certains problèmes régionaux propres aux zones plus particulièrement touchées par les mesures de licenciement contribuèrent à aggraver la situation: dans la province de Gênes et de Savone (où plus de 3 000 ouvriers sidérurgiques furent licenciés) d'autres mesures importantes de restructuration étaient en cours (c'est ainsi que, de 1946 à 1955, le seul groupe IRI Finmeccanica a réduit ses effectifs de 16 000 personnes dans la province de Gênes ⁽¹⁾); dans les deux autres zones (Piombino-Toscane, Terni-Ombrie) ayant enregistré chacune plus de 2 000 licenciements d'ouvriers sidérurgiques, les activités soumises à reconversion étaient les principales sinon les seules activités industrielles dans une région à peine développée.

Les mesures de licenciement touchèrent surtout trois usines: environ 2 900 personnes furent licenciées à l'usine Ilva di Savona (Ligurie), environ 2 400 à l'usine Terni (Ombrie) et 2 000 à l'usine Magona di Piombino (Toscane); des licenciements de moindre importance eurent lieu aux établissements de Bolzaneto, Voltri, SIAC, Morteo (Ligurie) et Torre Annunziata (Campanie); au total ils touchèrent plus de 8 000 travailleurs de l'industrie sidérurgique.

Les luttes sociales les plus acharnées eurent lieu évidemment dans les trois premiers établissements, avec grève générale et occupation d'usine qui eurent pour conséquence un étalement des licenciements sur une période assez longue.

D'autre part, les règles concernant la réadaptation — prévues par le traité instituant la CECA — ne purent être appliquées à temps parce que les instruments d'intervention n'avaient pas été mis au point en raison de la création très récente des organismes communautaires et surtout parce que, comme nous l'avons rappelé, le gouvernement italien ne voulait pas à cette époque prendre l'initiative nécessaire pour provoquer l'intervention de la CECA.

Ce fut du reste la Haute Autorité qui, en octobre 1953, prit l'initiative (en vertu de l'article 46 du traité) d'envoyer une mission en Italie, afin de s'informer de la situation qui s'était créée

(1) D'Alauro - Ligurie - Publications CECA 1957.

dans le secteur sidérurgique; mais ce n'est qu'en mai 1956 qu'un accord intervint entre le gouvernement italien et la Haute Autorité de la CECA, accord en vertu duquel la CECA mettait à la disposition de l'administration italienne une somme de 3,5 milliards de lires qui devait être versée à environ 9 000 travailleurs licenciés, tandis que, pour sa part, le gouvernement italien dégageait une somme de 350 millions de lires par an pendant 10 ans pour la verser, sous forme de bonifications d'intérêts, aux entreprises qui avaient procédé à de nouveaux investissements permettant d'embaucher les travailleurs licenciés par les entreprises sidérurgiques.

En substance, cette mesure prévoyait le versement d'indemnités de réadaptation pouvant atteindre environ 400 000 lires pour chaque travailleur licencié ⁽¹⁾; mais en raison de la longue période qui s'est écoulée entre les licenciements et la signature de l'accord, son application s'est heurtée à des difficultés considérables: une partie des travailleurs, partis à l'étranger ou dans d'autres régions, ne purent être trouvés ou eurent des difficultés à fournir les documents nécessaires pour obtenir l'indemnité prévue ⁽²⁾.

Du reste, les nouveaux investissements réalisés selon les modalités nécessaires pour bénéficier des bonifications susmentionnées furent peu nombreux.

3.1.2. Les problèmes soulevés par les mesures de réadaptation au cours de la seconde phase (1958-1960) furent moins graves, tant en raison de la nouvelle situation générale du pays que du fait des caractéristiques particulières des différentes mesures. En effet, tout en connaissant en permanence un taux de chômage élevé, l'Italie s'était engagée dans un processus de développement économique susceptible de fournir de nouveaux emplois; la situation politico-syndicale avait trouvé un certain équilibre; les mesures de licenciement n'atteignirent jamais une grande ampleur (la plus importante toucha 770 travailleurs) et, en outre, elles furent appliquées d'une manière moins brutale et dans des régions qui offraient des possibilités de reclassement.

Enfin, des instruments de réadaptation plus efficaces permettant à l'administration italienne d'intervenir en temps utile en faveur des travailleurs concernés avaient été mis au point.

Les mesures de licenciement, dont certaines furent prises à la fin de 1956, touchèrent environ 5 000 travailleurs mais, dans trois cas seulement, le nombre des travailleurs visés dépassait 500: à l'usine Cobiachi di Omegna (Novara-Piémont) 770 personnes, à l'usine Breda de Milan (Lombardie) 500 personnes et à l'usine Terni (Ombrie) 500 personnes. Dans les deux premiers cas surtout, l'appareil de production régional avait déjà atteint une capacité d'expansion permettant de reclasser dans d'autres activités les travailleurs rendus disponibles; on peut faire les mêmes remarques au sujet des autres opérations de réadaptation groupées pour la plupart en Lombardie (Fonderie Pracchi 400 personnes, Darfo 370 personnes, Tassara 200 personnes, Metallurgica Bresciana 130 personnes), où on était en train de mettre en mouvement le mécanisme de développement industriel qui devait permettre le boom des premières années soixante. Les modalités d'intervention en vue de la réadaptation des travailleurs, adoptées par le gouvernement italien et la Haute Autorité, prévoyaient le versement

⁽¹⁾ Voir en annexe les conventions passées entre le gouvernement italien et la Haute Autorité.

⁽²⁾ Les indemnités versées atteignaient environ 300 000 lires par personne (tableau 4).

d'indemnités d'attente dégressives pendant une période de 15 mois ⁽¹⁾; ces indemnités purent être versées dans des délais plus satisfaisants qu'au cours de la phase précédente; si elles étaient en moyenne d'un niveau inférieur (250 000 liras par personne) à celui de la première phase ⁽²⁾, ceci est très probablement dû à l'amorce de la période d'expansion économique qui offrait des possibilités de reclassement plus nombreuses réduisant, donc, la période de dés-occupation aux ayants droit aux indemnités d'attente.

L'autre élément positif de cette phase est constitué par la reconversion de l'usine Ilva de Darfo, car cette opération constitue un premier exemple de réadaptation programmée en faveur des travailleurs, assortie d'une aide financière destinée à faciliter la création d'emplois pouvant permettre de reclasser la main-d'œuvre rendue disponible ⁽³⁾.

Cette première mesure coordonnée — dont les résultats particulièrement positifs pour les travailleurs licenciés doivent être imputés au fait que l'usine à reconvertir (l'Ilva di Darfo) et l'usine nouvelle (la Dalmine di Costa Volpino) appartenait au même groupe Finsider — était une préfiguration intéressante de certaines mesures prises ultérieurement ⁽⁴⁾ sur l'initiative de la Haute Autorité de la CECA, en application de l'article 56 du traité.

3.1.3. Les caractéristiques des opérations de réadaptation de la troisième phase de reconversion (1965-67) sont en grande partie analogues à celles de la deuxième phase (décrites au paragraphe précédent), même si elles se différencient par quelques aspects importants.

Les principales analogies sont la situation politico-syndicale, la localisation régionale, la plus grande efficacité de l'administration et la faible ampleur (sauf pour deux cas) des mesures de reconversion.

Par contre, la situation économique générale était différente étant donné que toute l'économie italienne traversait une période sinon de récession, tout au moins de stagnation, dans le domaine de la production et des investissements; en outre, les modalités d'intervention en matière de reconversion et de réadaptation divergeaient partiellement, étant donné que l'application de l'article 56 du traité de la CECA permet aux organes communautaires d'intervenir non seulement en versant une indemnité en faveur des travailleurs, mais aussi en accordant des financements destinés à favoriser les investissements qui réservent aux travailleurs CECA en chômage au moins une partie des nouveaux emplois.

Les cas de réadaptation furent nombreux, environ une vingtaine, et entraînent le licenciement de 4 800 travailleurs (tableau 5); mais, à l'exception des deux principaux cas — les Acciaierie et Ferriere di Bolzaneto (la « Bruzzo ») avec environ 1 400 personnes et la Cobianchi avec environ 800 — les autres opérations n'eurent qu'une faible ampleur et impliquèrent chacune le licenciement de 150 personnes en moyenne.

Comme nous l'avons déjà indiqué, il est malheureusement pratiquement impossible de savoir quel a été le processus de reclassement de chaque travailleur intéressé, et c'est pourquoi nous sommes seulement en mesure de formuler par induction des hypothèses raisonnées.

⁽¹⁾ Voir les textes des différentes conventions en annexe.

⁽²⁾ Voir le tableau n° 4 en annexe.

⁽³⁾ Voir le paragraphe 3.2.2. ci-après.

⁽⁴⁾ Voir le paragraphe 3.1.3. ci-après.

Pour les licenciements considérés, 9 milliards de liras ont été affectés à titre d'indemnités d'attente et de réinstallation et les versements effectifs aux ayants droit ont représenté environ 2,45 milliards de liras (dont moins de 40 millions au titre des indemnités de réinstallation), soit un versement moyen d'environ 520 000 liras par personne.

Si l'on exclut de ces calculs les 1 400 salariés de la Bruzzo (dont nous parlerons ultérieurement) auxquels furent versés environ 1,07 milliard d'indemnités, il apparaît que les travailleurs restants reçurent en moyenne une indemnité d'environ 410 000 liras par personne; en outre, si l'on tient compte de l'importante augmentation des salaires ⁽¹⁾ intervenue pendant la période qui sépare ces opérations de réadaptation de celles de la deuxième phase, on peut considérer que, étant donné la localisation des licenciements et malgré la période de stagnation, l'appareil de production a été en mesure d'absorber assez rapidement la main-d'œuvre rendue disponible (au moins avec la même rapidité que pendant la phase précédente qui coïncide avec le début d'une période de forte expansion économique).

Cette hypothèse semble confirmée (bien qu'à contrario) par le déroulement des opérations dans le cas le plus important, celui de la société « Bruzzo », dont il est possible de retracer en détail les vicissitudes, notamment grâce à l'efficacité des bureaux du travail de la province de Gênes.

Comme nous l'avons mentionné, le cas « Bruzzo » fut celui qui présenta le plus d'intérêt parce qu'il impliquait la disparition d'une aciérie ancienne et célèbre, et aussi en raison du nombre des travailleurs licenciés, des caractéristiques du contexte régional (Gênes) où eut lieu la fermeture de l'établissement et, enfin, des moyens de reconversion mis en œuvre.

L'usine fut fermée au milieu de 1965 et, en juillet de la même année, 1 380 personnes furent licenciées; l'ampleur des mesures de licenciement aggravait la situation économique générale de la province de Gênes qui, à l'époque, était déjà une des régions les plus touchées par la récession conjoncturelle italienne. On a calculé en effet que, pendant la période 1964-1965, 12 000 postes de travail furent supprimés dans cette province (surtout dans le secteur du textile et de l'industrie mécanique) sans que de nouveaux investissements productifs ne soient prévus; le chômage avait donc considérablement augmenté, bien que plusieurs milliers de travailleurs récemment immigrés soient retournés dans leur province d'origine.

Étant donné cette situation, un an après les licenciements 10 % seulement (138 personnes) des travailleurs licenciés avaient trouvé un nouvel emploi: les autorités locales et la Haute Autorité de la CECA prirent alors la décision d'encourager, par des facilités de crédit, les projets des entreprises industrielles qui s'engageraient à réembaucher un nombre important de travailleurs licenciés par la société Bruzzo.

La Haute Autorité décida d'accorder des prêts particulièrement avantageux, d'un montant global de 1,57 milliard de liras (soit environ le tiers des investissements globaux prévus), aux entreprises locales ⁽²⁾ qui s'engageaient à réserver environ 400 emplois aux personnes licenciées par la société Bruzzo.

(1) On se souvient que les salaires servaient de base pour calculer les indemnités de réadaptation.

(2) Piaggio (aéronautique); Eigliino (appareillage électrique); Bresciani (tréfileries); Preti (produits alimentaires); Grasso (instruments); Italsvenska (machines-outils).

Cette mesure constitua un bon exemple d'initiative coordonnée dans le domaine économique et social et il convient de souligner le zèle particulier qu'y consacrèrent la très grande majorité des services chargés de sa bonne exécution ⁽¹⁾.

Néanmoins les résultats de cette initiative ne répondirent qu'en partie aux espoirs; en effet, à la fin de 1967 (c'est-à-dire environ un an après cette mesure et environ 2 ans après la fermeture de la Bruzzo) la situation était la suivante: environ 30 % des personnes licenciées avaient été reclassées, environ 30 % n'appartenaient plus à la population active (inscription à des cours d'apprentissage, retraite anticipée, décès, etc.), environ 10 % avaient quitté la région et les personnes restantes (environ 30 %) n'avaient pas encore retrouvé d'emploi. Un an après, c'est-à-dire à la fin de 1968, environ 600 travailleurs avaient trouvé un nouvel emploi, tandis qu'environ 500 étaient encore en chômage (les autres n'appartenaient plus à la population active). Il convient de noter que plus de 50 travailleurs reclassés bénéficiaient des nouvelles mesures financières de la CECA ⁽²⁾.

Rappelons enfin que les indemnités versées aux anciens salariés de l'aciérie Bruzzo s'élevaient en moyenne à environ 760 000 liras par personne.

En conclusion, l'examen détaillé du cas Bruzzo montre l'importance d'une dynamique régionale positive: en effet, si l'on compare le montant moyen des indemnités versées par personne (410 000 liras dans les autres régions, 760 000 pour les anciens travailleurs de l'aciérie Bruzzo), on peut considérer que, dans les autres cas, la « vitesse » de réabsorption de la main-d'œuvre rendue disponible a été presque deux fois supérieure à celle constatée à Gênes; cela en dépit des initiatives appréciables de tous les services et organismes compétents en la matière.

3.2. *Analyse des cas de réadaptation les plus significatifs*

Comme nous l'avons mentionné, pour mieux illustrer les caractéristiques particulières des interventions de réadaptation dans la sidérurgie italienne, nous avons jugé nécessaire de présenter certains cas particuliers en choisissant les plus caractéristiques pour chaque phase de reconversion présentée ci-dessus.

3.2.1. *La « Magona d'Italia » — usine de Piombino (Livourne) — 1953*

Piombino, petite ville située dans un golfe naturel à l'extrême sud de la province de Livourne, est un des centres sidérurgiques italiens les plus importants et les plus anciens. Cela est dû au fait qu'elle se trouve à proximité des gisements de minerai de fer de l'île d'Elbe (face à Piombino), jadis très riches, et à sa situation côtière qui facilite l'importation des matières premières. Deux importantes usines sidérurgiques, parmi lesquelles la « Magona d'Italia », de quelques années plus ancienne que les autres, et fondée il y a environ un siècle et demi, se trouvent dans cette ville. D'après les recensements de 1951 et de 1961, la population active résidant à Piombino se répartit comme suit entre les trois principaux secteurs économiques:

⁽¹⁾ En plus de l'action des directions générales compétentes de la CEE, il convient de souligner en particulier celle de l'Ufficio provinciale del lavoro et du Cifap (Centro IRI per la formazione et l'addestramento professionale) de Gênes.

⁽²⁾ Le petit nombre des personnes reclassées par rapport au nombre prévu (400) est dû surtout au fait que la principale mesure prévue n'a pas été appliquée (son application était en effet subordonnée à certains accords internationaux qui n'ont pas été conclus dans les délais prévus).

Année	Population résidente	Population active						Total
		Agriculture		Industrie		Autres activités		
		nombre	%	nombre	%	nombre	%	
1951	32 482	1 638	15,3	7 172	66,9	1 910	17,8	10 720
1961	36 102	1 400	12,5	6 614	58,9	3 190	28,6	11 214

Le nombre des personnes occupées dans l'industrie sidérurgique atteignait 5 587 en 1951 — dont 2 577 (soit plus de 25 % de la population active) étaient employées par la Magona — et est tombé à 4 710 en 1961, ce qui représente une diminution de 15,7 % (1).

D'après les recensements de 1951 et de 1961, la population active résidant dans la province de Livourne se répartissait comme suit entre les trois principaux secteurs économiques:

Année	Agriculture		Industrie		Autres activités		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
1951	21 372	21,0	43 313	42,5	37 136	36,5	101 821
1961	14 254	13,3	46 743	43,7	46 042	43,0	107 039

En 1964, dans la province de Livourne, seules les deux usines précitées se consacraient exclusivement à la production sidérurgique: la Magona d'Italia et le grand complexe Italsider qui employait 5 671 ouvriers.

Avec la fin des hostilités, les installations de la Magona d'Italia, agrandies pour faire face aux besoins de la guerre, firent l'objet d'un premier réajustement; de ce fait, le nombre des travailleurs diminua de moitié et, en 1952, il était retombé au niveau d'avant-guerre (2 638 personnes). Pourtant la production n'était pas compétitive, à tel point qu'en 1953 on parlait de fermer toute l'usine. C'est à cette période que le processus de reconversion fut amorcé.

Devant la menace de fermeture des établissements, qui aurait eu comme conséquence directe le licenciement de tous les travailleurs, les ouvriers opposèrent une résistance très vive qui les conduisit à occuper l'usine en avril 1953.

La décision de reconverter les installations, c'est-à-dire de limiter le processus de fabrication et d'abandonner le cycle intégral adopté depuis un certain temps, remonte à 1953.

Cette transformation a consisté dans la mise en place de matériels modernes pour le laminage à froid et dans la fermeture des installations vétustes, ce qui a entraîné une grave

(1) Voir : « Piombino centro industriale » de P. Innocenti - Rivista Geografica - Vol. LXXXI 1964, p. 319-403.

crise de l'emploi: de 1953 à 1958, 2 000 travailleurs ont été licenciés. Plus précisément en 1953, l'entreprise ne conservait qu'un peu plus de 50 % de ses effectifs. L'année suivante, 500 autres travailleurs ont été licenciés. En 1955, il y avait donc un millier de travailleurs à la Magona. En 1957, 250 travailleurs environ ont été licenciés, mais la crise a atteint son paroxysme en 1958, lorsque l'entreprise n'occupait plus que 388 travailleurs.

1958 marque la fin d'un processus de reconversion et le début de la reprise. Depuis lors, la Magona a en effet connu une augmentation régulière de ses effectifs et de sa production.

En 1960, alors que le volume de la production (145 000 tonnes) avait triplé par rapport à 1955, le nombre des travailleurs était de 491 et il a augmenté progressivement pour atteindre environ 900 en 1970. Entre temps, le rendement moyen par ouvrier a augmenté considérablement grâce à une modernisation des installations, qui place la Magona parmi les principaux complexes sidérurgiques italiens.

En prévision de la fermeture de ses ateliers, la Magona d'Italia a organisé en 1952 des cours de formation pour tous les ouvriers, afin de faciliter leur adaptation aux nouvelles conditions de travail. En réalité, ces cours représentaient plutôt une mesure d'assistance qu'un cours d'apprentissage. Aucun cours interne ne fut organisé à l'intention du personnel restant pour permettre aux ouvriers de se familiariser avec le nouveau genre de travail. Heureusement, leur capacité d'adaptation et leur expérience leur ont permis de s'adapter sans trop de mal aux nouvelles méthodes de travail.

Les travailleurs licenciés ont reçu les indemnités de licenciement prévues par le contrat de travail et les aides accordées par la CECA, conformément au paragraphe 23 de la convention relative aux dispositions transitoires.

Ils ont rencontré de nombreuses difficultés de reclassement car, sur le plan économique, toute la zone environnante était tributaire du seul secteur sidérurgique. En outre, à cette époque, la province de Livourne ne disposait pas d'un marché du travail suffisant pour absorber la main-d'œuvre rendue disponible. En outre, cette dernière ne pouvait pas non plus être absorbée par l'autre complexe sidérurgique qui n'a augmenté ses effectifs qu'à partir de 1961.

Les travailleurs licenciés par la Magona ont donc dû trouver un emploi dans d'autres secteurs; une partie d'entre eux a émigré dans le triangle industriel, une autre s'est reclassée dans le bâtiment et les services. D'autres encore, grâce aux indemnités versées, ont pu se reclasser dans des petites entreprises, la plupart métallurgiques.

Il est certain que beaucoup sont restés en chômage pendant quelques années; le chômage masculin n'a commencé à baisser à Piombino qu'en 1960.

3.2.2. *L'usine Ilva de Darfo — 1956*

L'usine Ilva de Darfo, considérée au début des années 50 comme une des grandes entreprises de la province de Brescia ⁽¹⁾, est rattachée aujourd'hui à l'établissement Italsider de Lovere (qui, bien qu'étant situé en dehors des limites administratives de la province de

(1) Pour l'étude de la situation régionale se reporter au paragraphe 3.2.4 ci-après.

Brescia, n'est qu'à quelques kilomètres de Darfo et fait partie intégrante de la région économique bresciana, puisqu'il constitue le débouché naturel de la Val Camonica) et elle occupe aujourd'hui plus de 230 travailleurs.

Le processus de reconversion a commencé en 1955 avec la décision d'abandonner la production des tôles magnétiques; à la même époque, la Dalmine, rattachée comme l'Ilva au groupe Finsider, avait décidé de construire une nouvelle usine de tubes à Costa Volpino (Bergamo), à quelques kilomètres de l'usine de Darfo.

La simultanéité de ces deux mesures et l'analogie des opérations de traitement permirent de mettre au point une mesure de réadaptation en faveur du personnel. Ainsi, sur les 370 travailleurs rendus disponibles à Darfo (sur 900 travailleurs occupés) environ 140, licenciés entre juillet 1955 et avril 1956, furent réemployés immédiatement dans l'usine de Dalmine à Costa Volpino; en mai 1956, 220 autres travailleurs ont été licenciés et reclassés progressivement à la Dalmine, au plus tard en novembre de la même année.

Les ouvriers embauchés par la Dalmine ont été affectés directement à un nouvel emploi, l'organisation de la formation professionnelle n'ayant pas encore été mise au point. Au cours des années suivantes, des cours internes ont été organisés et les travailleurs de l'Ilva y ont été admis progressivement, au même titre que les ouvriers d'autres provenances.

Les travailleurs intéressés ont bénéficié des indemnités prévues par le traité CECA, conformément aux modalités de l'accord signé en 1956 par le gouvernement italien et la Haute Autorité de la CECA (convention Vigorelli-Finet), tandis que la Dalmine obtenait une bonification d'intérêts sur une part des financements nécessaires à la réalisation de l'usine de Costa Volpino.

3.2.3. *L'usine Deriver di Torre Annunziata — 1965*

Les opérations de reconversion réalisées par l'entreprise sidérurgique napolitaine de Torre Annunziata constituent une expérience assez intéressante, surtout comme tentative tendant à éviter les effets que les programmes de réassainissement auraient pu avoir sur le niveau de l'emploi dans cette zone.

L'usine de Torre Annunziata pratique le laminage depuis 1928 et elle produit du fil et des ronds à béton.

Bien que partiellement détruites pendant la guerre, les installations (réparées tant bien que mal) ont recommencé à fonctionner en 1947. C'est à cette époque qu'a commencé la série des licenciements qui devaient toucher environ 1 300 personnes en dix ans.

L'économie de la zone environnante était étroitement liée à la situation de l'usine considérée (°); en outre, l'usine de Torre Annunziata a toujours eu une grande importance pour l'ensemble de la zone de Naples.

(°) Rappelons qu'à cette époque le taux de chômage était extrêmement élevé sur le marché du travail du Mezzogiorno.

Les mesures de maintien du niveau de l'emploi sont donc un facteur déterminant de la politique de développement dans toute la zone où l'usine est située (1).

Après la décision du groupe Finsider (fin 1962) de se retirer du marché des ronds à béton de l'Italie du Nord, il fut décidé d'arrêter aussi la fabrication de ronds à l'usine de Torre Annunziata et de mettre en œuvre un programme de reconversion et de transformation en vue de produire des dérivés du fil machine, dans le cadre d'une nouvelle société créée par le retrait de l'usine de Torre Annunziata de la société Italsider et appelée « Deriver » (Società Italiana Derivati Vergella).

Le plan de reconversion a été étudié de manière à porter la production des dérivés du fil machine de 45 000 à 100 000 tonnes par an, grâce à de nouvelles installations devant garantir un niveau d'emploi égal à celui de juin 1965 et permettant de réembaucher dans les nouvelles installations la main-d'œuvre employée au train de laminage des ronds. La fermeture de ce train, qui occupait 245 travailleurs le 31 décembre 1964, fut effective en juillet 1965.

Pendant les mois précédant la fermeture du train, 79 travailleurs ont été envoyés dans d'autres ateliers de l'entreprise sans interruption de travail ni modifications de salaires. Pour les 166 travailleurs restants, on a adopté le plan suivant: 55 ont été transférés à l'Italsider de Bagnoli, 21 ont obtenu la retraite anticipée, 90 ont été mis à pied et réembauchés au plus tard à la fin de 1967.

Pour environ 30 ouvriers mis à pied, des périodes d'emploi ont été prévues dans un atelier de démontage et montage, tandis qu'il a été prévu en outre d'en employer 20 autres à des travaux partiellement productifs.

Les ouvriers mis à pied ou licenciés ont bénéficié du régime prévu par la Haute Autorité de la CECA, en application de l'article 56 du traité.

La mesure de reconversion a été menée conformément au programme préétabli et les effectifs employés dans cette usine ont augmenté d'environ 70 unités en 1968, d'environ 60 en 1969 et d'environ 65 en 1970 (on retrouve parmi ces travailleurs la grande majorité de ceux initialement transférés à l'Italsider de Bagnoli).

Des cours de rééducation professionnelle et d'enseignement général ont été organisés pour un nombre restreint de travailleurs dans le cadre du programme de reconversion.

3.2.4. La reconversion de l'aciérie S. Eustacchio dans le contexte général brescien — 1966

Parmi les régions qui ont joué un rôle dans l'histoire récente de la sidérurgie italienne, les entreprises qui ont opéré et opèrent en Lombardie, dans la province de Brescia, occupent

(1) D'après les recensements de 1951 et 1961, la population active résidant dans la province se répartissait comme suit :

Année	Agriculture		Industrie		Autres activités		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
1951	131 004	20,4	238 857	37,1	272 691	42,5	642 552
1961	118 125	16,9	273 282	39,1	306 627	44,0	698 034

une place de premier plan grâce à la grande diffusion de la sidérurgie dans les structures économiques provinciales et à la position qu'occupent leurs produits sur le marché, notamment les barres à béton.

Le rôle joué par la sidérurgie bresciane sur le plan national et international est bien connu, de même que les caractéristiques particulières des éléments qui la composent; par contre, le contexte général dans lequel est placée la sidérurgie est moins connu.

Mais ce sont précisément les caractéristiques de ce contexte qui ont permis de mener à bien les mesures de reconversion dans les entreprises sidérurgiques, notamment la réabsorption « naturelle » de la population intéressée dans les structures économiques connexes de cette zone.

Afin de donner un meilleur aperçu de l'action de reconversion menée dans la province, nous donnons ci-dessous une brève liste des mesures prises dans les usines de San Eustacchio et quelques indications concernant le cadre de référence de l'industrie bresciane (1).

a) *L'industrie dans la province de Brescia*

La province de Brescia est caractérisée par une faible concentration démographique dans le chef-lieu et par un éparpillement de la population dans les 205 autres communes.

Il s'agit d'une population très mobile (tant par l'émigration que par l'immigration), qui tend à s'orienter surtout vers les professions de secteurs secondaire et tertiaire et qui abandonne rapidement l'agriculture dont le déclin s'accroît de plus en plus.

Les origines

Le progrès économique réalisé par la province de Brescia revêt un caractère très particulier; jadis pauvre et arriérée, elle est devenue un modèle de développement au niveau national.

La traditionnelle habileté dans le travail des métaux et l'abondance des ressources hydro-électriques ont suscité et encouragé des initiatives locales et étrangères hardies. En outre, le renforcement d'une industrie métallurgique et mécanique moderne s'est accompagné d'un développement rapide de presque tous les autres types d'industrie manufacturière.

La sidérurgie a ensuite abandonné les minerais locaux, mais elle s'est modernisée en adoptant les fours Martin et les fours électriques (le premier four électrique italien fut construit à Darfo en 1899) et en pratiquant la grande fonderie, le laminage et le tréfilage. Le travail des métaux non ferreux a donné naissance aux laminoirs, aux tréfileries et à un très grand nombre de petites fonderies et de petits ateliers, orientés surtout vers la production de couverts et d'articles de robinetterie. Des vieux ateliers on passe ensuite aux industries modernes fabriquant des machines pour l'industrie textile, de l'appareillage industriel et agricole en général, des cylindres et des installations de laminage, du matériel ferroviaire, des tubes pour conduites forcées, des véhicules, des fusils et des armes automatiques. Dans le secteur

(1) La documentation nécessaire pour rédiger cette partie monographique a été recueillie directement ou tirée de publications existantes; mais surtout on a largement utilisé la riche et intéressante documentation fournie par la Chambre de commerce locale.

Communes et population résidante par régions agricoles
au 31 décembre de chaque année

Zones d'altitudes et régions agraires	Communes au 31.12.1968	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Montagnes intérieures	94	237 076	238 463	241 152	243 341	244 673	246 197	247 233	247 430
Haute vallée de Camonica	16	29 845	29 554	29 538	29 535	29 503	29 311	29 354	28 857
Montagnes de la vallée moyenne de Camonica	25	56 299	56 521	57 139	57 698	57 879	57 918	58 041	58 171
Montagnes de la partie orientale du lac d'Iseo	7	24 677	24 842	25 082	25 302	25 416	25 561	25 672	25 604
Haute vallée de Trompia	7	12 228	12 151	12 152	12 051	11 891	11 745	11 584	11 428
Haute vallée de Sabbia	11	16 736	16 590	16 479	16 528	16 425	16 417	16 351	16 196
Montagnes du Benaco occidental	8	19 187	18 857	19 909	18 884	18 993	18 821	18 805	18 741
Montagnes de la vallée moyenne de Trompia	10	57 228	58 980	60 626	61 990	63 288	64 986	66 044	67 185
Montagnes de la vallée moyenne de Sabbia	10	20 876	20 968	21 227	21 353	21 278	21 438	21 382	21 248
Collines intérieures	40	328 857	334 037	341 984	349 798	355 131	359 421	365 271	369 525
Zone morénique du lac d'Iseo	8	35 739	33 748	34 090	34 468	34 804	35 184	35 464	35 624
Collines de Brescia	17	238 409	245.144	252 051	258 477	262 675	266 241	270 926	274 374
Zone morénique de la partie nord-ouest du Benaco	15	54 709	55.145	55 843	56 853	57 652	57 996	58 881	59 527
Plaines	72	317 221	318 990	319 762	321 136	321 991	322 862	323 801	324 961
Plaine bresciane occidentale	24	122 150	124 999	126 158	127 281	127 971	128 578	129 212	130 002
Plaine bresciane centrale	27	81 095	79 983	79 320	78 631	78 256	77 591	77 793	77 591
Plaine bresciane orientale	21	113 976	114 008	114 284	115 224	115 764	116 259	116 796	117 368
PROVINCE	206	883 154	891 490	902 898	914 275	921 795	928 480	936 305	941 916

Source : CCIA Brescia - Statistiques et graphiques 1968-69.

des textiles, à côté de l'industrie de la soie, celles du coton, de la laine, du lin et de la bonneterie font preuve d'une grande vitalité.

Les industries des produits alimentaires (fromages, bière), du cuir, du papier et des boutons se modernisent. L'industrie chimique fait son apparition, de même que l'industrie électrique.

Le recensement industriel du 10 juin 1911 donne un aperçu de l'industrie bresciane à la veille de la guerre de 1915-1918:

	Nombre des personnes employées
Industries d'extraction et d'exploitation du sous-sol	773
Industries des produits de l'agriculture, de la chasse et de la pêche	10 715
Industries travaillant et utilisant les métaux	11 727
Industries travaillant les minerais; bâtiments; construction de routes et d'installations hydrauliques	5 282
Industries travaillant et utilisant les fibres textiles	20 257
Industrie chimique	1 022
Industries destinées à satisfaire les besoins collectifs	1 382
Associations d'industries appartenant à diverses catégories	542
Total des industries	51 700

Les guerres mondiales

La guerre de 1915-1918 a développé au maximum les possibilités et l'esprit d'entreprise de l'industrie métallurgique et mécanique bresciane en donnant à la production une orientation qui ne pouvait manquer de poser de graves problèmes après la guerre.

Il ressort des documents publiés à l'époque par la Chambre de commerce que le nombre des personnes occupées dans les 110 usines employant plus de 50 ouvriers est passé de 24 255 le 1^{er} janvier 1915 à 43 701 en septembre 1916. Dans les seules industries métallurgiques et mécaniques comptant au total 168 grandes et petites entreprises, aux mêmes dates, le nombre d'ouvriers est passé de 9 038 à 27 068. On a calculé qu'au plus fort de la mobilisation industrielle, plus de 40 000 personnes étaient employées dans l'ensemble du secteur métallurgique et mécanique.

L'après-guerre fut une période difficile, au cours de laquelle on a pu assister à l'effondrement de nombreuses industries et entreprises locales qui s'étaient engagées dans l'effort de guerre, au passage sous un contrôle financier extérieur à la province et au démembrement de complexes industriels qui avaient atteint une certaine importance. Toutefois, le rythme de progression de toutes les industries de paix qui connurent alors des années de grande prospérité fut très soutenu, ce qui permit de réabsorber assez rapidement les travailleurs licenciés dans le secteur métallurgique et mécanique qui n'employait plus qu'environ 15 000 personnes en 1923 (5 000 de plus qu'avant-guerre). Les chômeurs de l'industrie, assistés par l'Istituto di PS, étaient 3 915 en janvier 1923.

Dans un climat de plus en plus caractérisé par le contrôle de l'économie, l'autarcie et la préparation à la guerre, parallèlement à la programmation centralisée de la répartition des matières premières, des productions et des nouvelles installations, l'industrie mécanique bresciane a dû faire face à la demande en armes et en munitions provoquée par la guerre d'Éthiopie et connaissant une augmentation constante à la suite de l'aggravation de la tension internationale, de l'alliance avec l'Allemagne et du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Tout d'abord, on a eu recours aux usines d'armement spécialisées et renommées qui existaient alors, puis progressivement à d'autres types d'usines et enfin, la guerre venue, à presque toutes les usines de constructions mécaniques techniquement utilisables, tant dans la grande industrie que dans un très grand nombre de petites et moyennes entreprises.

Les fusils et pistolets à répétition et automatiques, les mitrailleuses, les projectiles et pièces d'armement devinrent dans une très large mesure les principales productions de la province.

L'évolution de la répartition des personnes employées à la production d'armement et à la production de biens civils dans 12 entreprises donne une indication quantitative du phénomène:

	1938	1943	1952
Personnes travaillant à la production d'armements	8 258	28 350	3 405
Personnes travaillant à la production de biens civils	5 666	5 000	8 100
Total	13 924	33 350	11 505

On estime qu'à l'époque où la production d'armement atteignait son point culminant (1943), les petites entreprises occupaient au moins 15 000 personnes pour cette production.

Les autres secteurs de l'industrie mécanique ne travaillant pas pour l'armement, remis de la crise et plongés d'abord dans un climat d'autarcie, puis à nouveau dans l'économie du temps de guerre, eurent souvent les moyens de perfectionner leurs propres équipements mais n'eurent pas la possibilité de procéder à des agrandissements importants.

Les tentatives de reconversion

Les tentatives de reconversion des usines d'armement spécialisées connurent une fin malheureuse. Difficultés techniques (il s'agissait d'installations qui avaient été créées uniquement pour les besoins de la guerre et qu'il était difficile d'utiliser à des productions nouvelles étant donné la nécessité absolue d'une spécialisation technique et économique à l'époque actuelle); études et préparation inadéquates (les événements des dernières années de la guerre avaient rendu très difficile toute prévision relative aux conditions du marché); mutations et insuffisance des dirigeants, rigidité de l'emploi (arrêt des licenciements, enfin pressions et luttes syndicales ou politiques, furent des facteurs de très grande importance. Sans vouloir porter un jugement, constatons seulement que seules les vieilles entreprises — contrôlées directement par leurs propriétaires, ayant derrière elles une longue tradition et spécialisées sur le plan

technique et commercial — ont réussi à surmonter la crise; en revanche, les usines d'armement des autres entreprises ont été complètement démontées ou — dans une proportion assez faible — ont cherché à se réorganiser sur une base toute différente.

Le développement de l'industrie du bâtiment incita à convertir les vieilles fonderies en laminoirs en utilisant les grandes quantités de matériaux pouvant être récupérés à bas prix (munitions, fil de fer barbelé, bombes, plaques provenant des chantiers de démolition navals). L'augmentation régulière de la production a été favorisée non seulement par la forte demande, mais aussi par la relative simplicité des méthodes de production des ronds à béton et par les perspectives de rentabilité élevée qu'offrait ce secteur de production.

Les années plus récentes

Le recensement industriel et commercial de 1961 a montré comment la province a surmonté la crise qui avait caractérisé son économie pendant de nombreuses années en raison de la reprise des activités civiles après la guerre.

Les unités de l'industrie locale sont passées de 11 351 en 1951 à 13 258 et les personnes occupées de 98 041 à 136 795, de sorte que si en 1951 les premières représentaient 1,6 % du total national et les secondes 2,3 %, dix ans plus tard la situation s'était modifiée dans un sens positif: les unités locales représentaient 1,9 % et les personnes occupées 2,4 %.

Considérant en outre les augmentations enregistrées dans la province par rapport à celles de la région et du pays, on constate que, dans la province, le nombre des unités a augmenté de 16,8 %, contre 10,5 % en Lombardie et 1,6 % en Italie, et que le nombre des personnes occupées a augmenté de 39,5 % à Brescia, contre 35,8 % dans la région et 32,5 % en Italie.

Pourtant, si l'on analyse en termes généraux les effectifs occupés par unité locale en 1961, on constate qu'avec 10,3 personnes occupées Brescia a enregistré une augmentation de 19,5 % seulement, alors qu'avec 12,9 personnes occupées la Lombardie a enregistré une augmentation de 23,0 % et l'Italie avec 8,0 personnes occupées une augmentation d'environ 30,3 %.

En regroupant séparément les unités locales occupant jusqu'à 10 personnes et celles occupant plus de 10 personnes, la comparaison donne les résultats suivants: personnes employées par unité locale occupant jusqu'à 10 personnes: Brescia 2,7; Lombardie 2,7; Italie 2,4; personnes occupées par unité locale employant plus de 10 personnes: Brescia 55,8; Lombardie 62,4; Italie 54,9.

D'une manière encore plus analytique, on constate qu'entre les deux recensements les unités locales occupant peu de personnes ont perdu de leur importance relative au profit des unités de grandes dimensions: le nombre des unités locales occupant jusqu'à 10 personnes n'a augmenté que de 9,9 %, alors que celui des unités occupant plus de 10 personnes a accusé une augmentation de 117,6 % (Lombardie: + 5,8 % et 68,5 % respectivement; Italie: 1,2 % et + 64,8 %).

Les changements intervenus dans le rapport entre le nombre des personnes occupées dans les deux catégories d'unités locales sont encore plus significatifs: dans celles employant jusqu'à 10 personnes, l'augmentation a été de 50 %, alors que dans celles employant plus de 10 personnes, l'augmentation n'a été que de 38,3 % (Lombardie: + 33,0 % et + 41,2 % respectivement; en Italie: + 34,7 % et + 35,8 %).

Unités locales et personnes occupées dans les secteurs non agricoles
(recensements de 1951 et de 1961)

Description	1951	1961	Variation en %
Industrie:			
Unités locales	11 351	13 258	+ 16,8
Personnes occupées	98 041	136 795	+ 39,5
Commerce:			
Unités locales	18 897	22 539	+ 19,3
Personnes occupées	35 624	45 341	+ 27,3
Autres activités:			
Unités locales	3 206	4 544	+ 41,7
Personnes occupées	10 578	15 059	+ 42,4
Total des personnes occupées dans les secteurs non agricoles	144 243	197 195	+ 36,7
Nombre de personnes occupées pour 1 000 habitants:			
Dans l'industrie	114,2	154,9	—
Dans le commerce	41,5	51,4	—

Sources : Lineamenti e problemi di sviluppo dell'economia bresciana, CCIA, Brescia, 1964 (Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat de Brescia).

Les conséquences que l'on peut tirer des chiffres précités sont évidentes:

- a) le développement au niveau national et régional a été considérable tandis que, pour Brescia, on peut dire seulement que le rapport s'est amélioré pour les entreprises artisanales;
- b) le poids de l'entreprise moyenne s'est accru au cours de cette dernière décennie, réduisant celui de la grande industrie à la fois aux niveaux national, régional et provincial;
- c) enfin, la forte diminution du rapport entre personnes occupées et unités locales employant plus de 10 personnes enregistrée dans la province de Brescia au cours de la dernière décennie résulte non seulement des raisons déjà citées, mais aussi en partie de la crise grave qui a touché le secteur des textiles dont le rapport personnes occupées/unités locales était de 26,3 en 1951 et de 21,4 en 1961, ce qui a gravement compromis la place qu'occupait la province pour l'industrie textile au niveau national; en 1951, avec 26 558 personnes occupées, cette industrie employait 8,5 % des personnes occupées dans l'ensemble de ce secteur. Or cette proportion est tombée à 3,1 % en 1961.

Brescia est considérée traditionnellement comme une province à caractère nettement industriel, bien que l'agriculture et les autres secteurs y aient une importance considérable.

Cette réputation est due au fait que l'industrie bresciana a su s'affirmer au niveau national et international pour certains produits caractéristiques de ce secteur, notamment les armes, les marbres, les couverts et la robinetterie, les boutons et les ronds à béton.

Bien que les unités de grandes dimensions ne manquent pas, l'appareil industriel est constitué essentiellement par des entreprises de dimensions moyennes. Les résultats du der-

nier recensement ont confirmé ultérieurement cette tendance et la comparaison de ces résultats avec ceux du recensement de 1951 permet de constater les changements observés par branches importantes et principales catégories d'activité.

Il convient donc de prêter attention non seulement aux différentes branches d'activité, mais aussi à certaines particularités de la situation et à l'évolution de l'industrie bresciane, surtout en ce qui concerne les domaines caractéristiques qui ont pris une importance fondamentale, tant en raison de l'histoire économique de la province que de leur importance intrinsèque et des revenus qu'ils assurent à la région bresciane.

Les industries d'extraction sont représentées surtout par les carrières de marbre. Sur 2 710 personnes employées, 2 330 étaient occupées à cette activité et la production de marbre est passée de 28 000 t en 1952 à 70 580 t en 1961.

Les minerais de fer ont aussi une certaine importance dans le secteur, mais cette importance est en baisse: en 1951 on a extrait 44 820 t de minerai, 295 290 t en 1957 et 150 200 t seulement en 1961.

Parmi les industries manufacturières, la construction mécanique, les textiles et l'habillement arrivent en tête.

Les entreprises de construction mécanique ⁽¹⁾ occupent 45 % des personnes employées dans le secteur industriel et 55 % des personnes employées dans les seules industries manufacturières. Elles se répartissent entre la fabrication de machines non électriques, de charpentes métalliques ou similaires (1 003 unités locales employant 28 552 personnes), la fabrication de machines et appareils électriques (48 unités locales employant 1 744 personnes), la mécanique de précision, l'orfèvrerie et l'argenterie (114 unités locales employant 722 personnes), les ateliers de mécanique (2 834 unités locales employant 10 530 personnes) et, enfin, les industries de fabrication de matériel de transport (60 unités locales employant 5 910 personnes).

La première catégorie comprend l'industrie de l'armement qui mérite un examen particulier en raison de sa tradition et des problèmes qu'elle a posés à l'économie bresciane.

L'industrie de l'armement, séculaire dans la province de Brescia, a pris depuis l'unification de l'État italien jusqu'à nos jours un poids de plus en plus grand, tant dans le complexe des industries locales que dans le cadre de l'industrie nationale qui approvisionne ce secteur du marché.

En ce qui concerne le seul secteur des armes légères, la province de Brescia assure plus de 98 % de la production nationale.

Selon des données mises à jour le 31 janvier 1961, les entreprises industrielles du secteur de l'armement étaient au nombre de 15 et employaient 3 100 personnes. La plupart se trouvaient dans la vallée de la Trompia et leur concentration dans cette vallée était extrêmement forte si l'on considère les entreprises artisanales. Selon les données mises à jour à la date susdite, il existe dans la province 399 entreprises artisanales fabriquant des armes: sur ces 399 entreprises, 330 étaient concentrées sur le territoire de 9 communes de la vallée de la Trompia et 69 seulement dans d'autres communes de la province.

(1) Pour le secteur de la métallurgie, voir le paragraphe suivant.

Il n'est pas facile de calculer le nombre de personnes employées dans l'ensemble des entreprises artisanales; toutefois, d'après une estimation, il semble que le nombre total des personnes employées par les 399 entreprises soit d'environ 2 000.

Par conséquent, le nombre total des personnes occupées dans le secteur de l'armement atteint 5 100, soit 3 100 dans les entreprises industrielles et 2 000 dans les entreprises artisanales.

Étant donné le caractère très spécialisé de ce secteur, il est évident que la fin de chaque guerre a plongé l'industrie bresciane dans une très forte dépression, présentant des caractéristiques toujours analogues, sinon identiques: entreprises ayant des dimensions disproportionnées par rapport aux besoins réels d'un marché intérieur et international en voie de normalisation, chômage très grave, même quantitativement, car il touchait des ouvriers hautement qualifiés (en plus du nombre non négligeable des manœuvres), déséquilibre à l'intérieur des différents secteurs de production, nécessité de redonner aux entreprises des dimensions adaptées aux perspectives nouvelles de plus en plus incertaines, estimation difficile pour la reconversion vers des activités traditionnelles, reconversion d'autant plus problématique que le secteur à reconvertir était plus profondément marqué par des spécialisations accentuées.

Étant donné l'importance du secteur de l'armement dans l'industrie bresciane, il n'est pas surprenant que tout le complexe industriel de la province ait ressenti durement les très fortes secousses provoquées par des événements politiques et militaires dont les conséquences économiques à court et à moyen terme étaient difficilement prévisibles.

Un autre secteur important de l'industrie bresciane appartient aussi à cette première catégorie; il s'agit du secteur de la fabrication des couverts, de la robinetterie et de la dinanderie situé dans la vallée de la Sabbia et déjà cité dans la partie concernant cette zone. Le problème de ce secteur est le même que celui de Lumezzate: insuffisance des voies de communication et fractionnement de la production en une multitude de petites entreprises de caractère familial. En effet, les entreprises occupant plus de 25 personnes sont peu nombreuses et celles occupant plus de 100 personnes sont très rares.

Enfin, dans le secteur de la construction mécanique, c'est la fabrication de véhicules industriels concentrée dans le chef-lieu et représentée par la plus grande entreprise de toute la province qui arrive en tête; les autres entreprises de ce secteur sont dans leur très grande majorité complémentaires de cette grande entreprise.

Après le secteur de la construction mécanique, le secteur du textile occupe une place importante dans la province de Brescia.

Déjà, dans la partie générale, nous avons fait allusion à la réduction des effectifs enregistrée au cours des dix dernières années dans ce secteur qui comprend les sous-catégories de la laine, du coton et de la bonneterie.

A l'exception de la zone de la Franciacorta, située à l'est du chef-lieu et comprise dans le triangle Iseo, Palazzolo, Ospitaletto et des communes de Villanuova et Manerbio, où l'industrie textile est fortement représentée, on ne peut pas parler d'une concentration des industries de ce secteur car elles sont éparpillées un peu partout, de la vallée de Camonica à la plaine et du lac d'Iseo au Lac de Garde.

Dans ce secteur, en dehors du réajustement normal, accompagné de réductions des effectifs et de modernisation des installations constatées dans toutes les entreprises, il faut

signaler malheureusement la disparition de deux grands complexes: la cotonnerie De Angeli et Frua de Roè Volciano qui occupait plus de 1 800 personnes et l'usine de bonneterie R. Ferrari qui occupait 4 200 personnes dans ses cinq usines réparties dans la province et qui, en 1961, employait environ 450 personnes dans la seule filature de coton de Palazzolo sull'Oglio.

Les effets de la crise qui a touché ce secteur, notamment le secteur du coton, ont été ressentis dans toute la province et ont eu des répercussions considérables dans les centres où l'économie était basée exclusivement sur l'industrie textile.

Une autre production spécialisée pour laquelle l'industrie bresciana avait acquis une réputation mondiale, la production de boutons, a complètement disparu ces dernières années.

La crise a frappé ce secteur dès 1920 et, depuis cette date, on a assisté au déclin de cette activité qui, à l'époque de sa prospérité, occupait plus de 2 000 personnes dans la zone de Palazzolo où elle était concentrée.

Signalons enfin, dans le secteur chimique, une entreprise fabriquant des électrodes pour fours électriques. Elle est située dans la haute vallée de Camonica et c'est la première et l'unique usine de ce genre en Italie.

b) *La sidérurgie*

Les zones typiquement sidérurgiques de la province de Brescia sont les vallées de l'Oblio, de la Mella et del Chiese et, naturellement, la commune de Brescia. Initialement, il s'agissait surtout de la fabrication d'outils agricoles et d'armes par des entreprises de dimensions modestes ou très modestes; c'est à la fin du siècle dernier que se constituèrent des complexes de plus grandes dimensions (surtout Falck et Ilva) qui, toutefois, n'ont pas remplacé les petites entreprises et qui coexistent encore aujourd'hui avec des dizaines de petites entreprises qui produisent presque exclusivement des ronds à béton.

Les entreprises de grandes dimensions, entreprises les mieux organisées, vendent leur production directement aux utilisateurs, alors qu'habituellement les petites entreprises la revendent aux négociants en ronds qui approvisionnent ensuite les petites entreprises de construction. La concurrence a toujours été très vive entre les producteurs et ce n'est que récemment, alors que le marché traversait une période de crise, qu'il a été possible de parvenir à un accord au niveau provincial en vue de l'établissement d'un catalogue hebdomadaire des prix (cette mesure doit être coordonnée par la Chambre de commerce locale).

Les régions d'industrie sidérurgique

Pour donner un bref aperçu de la situation dans les différentes régions où se situe l'industrie sidérurgique bresciana, nous reprenons la classification par zones récemment utilisée par d'autres enquêteurs (1).

(1) Il s'agit de l'ouvrage de Lizzeri-Rosio: *Aspetti strutturali e comprensoriali della siderurgia italiana. Il caso della siderurgia minore bresciana*. ILSES, Milan 1969, dont nous nous sommes largement servis pour rédiger la présente section.

Les régions sidérurgiques ont été obtenues en groupant les communes où la métallurgie représentait en 1961 un indice de spécialisation élevé par rapport au reste de la province et où elle occupait un nombre important de personnes.

Région de la vallée moyenne de Camonica comprenant les communes d'Artogne, Beazo inferiore, Bienno, Breno, Darfo, Esine, Gianico, Malegno, Pian Camuno, Pisogne, Prestine.

Région de la vallée moyenne de la Sabbia comprenant les communes d'Agosine, Barghe, Bione, Odolo, Preseglie, Provaggio, Sabbio Chiese, Vobarno.

Région de la vallée moyenne de la Trompia comprenant les communes de Brione, Gardone Val Trompia, Lumezzana, Polaveno, Sarezzo, Villa Carcina.

Région formée par Brescia, Nave, Caino et S. Zeno.

Caractéristiques des régions sidérurgiques

1) Région de la vallée moyenne de Camonica

Le processus de rénovation constaté dans les autres régions a été beaucoup plus lent ici. Les principales activités sont la métallurgie, qui occupe un tiers du total des personnes travaillant dans l'industrie; viennent ensuite le bâtiment et l'industrie textile. Il s'agit presque toujours de très petites entreprises. Il y a lieu de noter qu'au cours des dix dernières années, le nombre des personnes occupées dans les grands complexes sidérurgiques n'a cessé de diminuer alors que, parallèlement, de nouvelles unités de petites dimensions sont apparues. Le trait caractéristique de la sidérurgie de cette zone est son haut niveau de spécialisation.

En outre, à la suite des processus de restructuration et de reconversion qui ont eu lieu dans cette région (voir le paragraphe relatif à l'usine Ilva de Darfo), les personnes occupées dans l'industrie sidérurgique font la navette entre les établissements Dalmine et Italsider de Costa Volpino et Lovere. Par contre, dans le secteur du bâtiment on constate des mouvements d'émigration saisonnière vers la Suisse et l'Allemagne.

2) Région de la vallée moyenne de la Sabbia

L'industrie implantée dans cette région est caractérisée par une spécialisation très poussée dans le secteur sidérurgique. Les deux pôles de l'activité sidérurgique sont Vobarno, où se trouve le grand complexe Falck, et Odolo: au cours de ces dernières années, c'est à Vobarno qu'on a enregistré les taux d'émigration les plus élevés, alors que c'est le phénomène opposé qui a caractérisé le développement industriel d'Odolo.

3) Région de la vallée moyenne de la Trompia

Cette région est caractérisée par de forts accroissements de population, imputables à l'intense développement industriel qui a attiré la population d'autres régions et même d'autres provinces. Là aussi, le secteur métallurgique a atteint une spécialisation très poussée: en plus du grand établissement pour métaux non ferreux de Carcina, il existe aussi de nombreuses entreprises de petites et moyennes dimensions à Sarezzo, Carbone et Villa Carcina. Le pôle de développement industriel très intense de Lumezzana traite surtout le cuivre et le laiton. Les deux communes de Carbone et Lumezzana sont dominées par l'industrie mécanique (de l'armement à la robinetterie et aux marmites).

4) *Région formée par Brescia, Nave, Caino, S. Zeno*

Étant donné que le chef-lieu est situé dans cette région, le pourcentage des personnes travaillant dans le secteur tertiaire est très élevé et, dans la seule commune de Brescia, il est même égal à celui du secteur industriel.

Le principal secteur industriel de cette région est la construction mécanique, principalement les machines-outils, les charpentes métalliques, le matériel de transport et les machines électriques.

Dans la métallurgie, la sidérurgie est représentée dans le chef-lieu tant par de grands complexes intégrés comprenant des usines de sidérurgie secondaire et des usines de construction mécanique (ATB, S. Eustacchio) que par des complexes moyens de sidérurgie primaire (Pietra, Ori Martin, Alfa); les usines de S. Zeno et Nave sont de petites et moyennes dimensions.

Il s'agit d'une région qui a connu un intense développement industriel, de type très diversifié, sur le territoire de la commune de Brescia, et essentiellement sidérurgique dans les autres communes.

Les techniques de production et leurs conséquences

Parmi les différentes méthodes possibles pour produire de l'acier, deux seulement sont accessibles aux entreprises de petites et moyennes dimensions: le four Martin-Siemens et le four électrique.

En Italie, les petites entreprises choisissent le second en raison du faible coût tant de l'installation que de la charge métallique. Avec ce type d'installation, le marché de la ferraille en arrive à jouer un rôle fondamental dans l'économie bresciane: on estime en effet que cette dernière en utilise 2,5 millions de tonnes par an.

Les sources d'approvisionnement sont au nombre de trois: 1) l'Allemagne et la France; 2) les autres pays étrangers; 3) l'Italie. Le transport est assuré respectivement par voie ferrée, par mer et par route.

Comme la ferraille représente approximativement la moitié du coût total du produit fini, l'énergie électrique représente environ la moitié du coût de transformation de la ferraille en lingots: cela explique le caractère saisonnier de la production de nombreuses petites entreprises sidérurgiques, qui travaillent uniquement pendant la période où l'énergie électrique est disponible en abondance et où son coût est le plus bas.

c) La reconversion de l'usine de S. Eustacchio

Comme nous l'avons vu aux paragraphes précédents, la province de Brescia a connu aussi des mesures de restructuration et de reconversion ayant bénéficié d'aides de la CECA. Ces mesures ont été réalisées dans une zone d'un dynamisme particulier, ce qui fait que leurs effets n'ont pas été traumatisants (comme ce fut le cas ailleurs), et elles ont été assez peu nombreuses, surtout si l'on considère le nombre élevé des entreprises de ce secteur.

Les cas les plus importants ayant bénéficié d'une intervention de la CECA au titre de l'article 56 du traité sont: celui de l'usine Ilva de Darfo (déjà exposé) et celui des usines de

S. Eustacchio et de Brescia, ce dernier cas surtout en raison du rôle que jouait l'entreprise dans l'économie de la ville et du nombre des personnes touchées.

La nécessité d'une reconversion ne se faisait pas sentir dans l'ensemble de l'entreprise, mais concernait surtout les ateliers d'aciérie et de laminage qui se trouvaient (1) en 1966 dans l'impossibilité de continuer à produire à des prix rentables.

L'aciérie de l'usine de S. Eustacchio fut créée en 1940 pour la fabrication exclusive de lingots « ferrital » qui devaient être transformés en tubes par la Dalmine (2). Avec la fin des hostilités et la chute brutale de la demande de ce matériau, l'entreprise (non sans de graves difficultés dues au type particulier d'installation dont elle disposait) a orienté la production de l'aciérie vers la fabrication de lingots ordinaires destinés au relaminage et cédés à d'autres entreprises pour être transformés en produits demi-finis. Trois fours électriques à arc de 15 t et un de 8 t étaient en service à cette époque.

Sur la base d'un projet interne, on a procédé en 1947 à l'installation d'un laminoir triple à trois cages d'une puissance de 700 kVA, pour le traitement des lingots en acier au silicium fabriqués par l'aciérie et qui devaient ensuite être transformés en laminés plats pour ressorts et lames de ressort.

Par la suite, après 1950, la baisse des prix des lingots ordinaires incita l'usine de S. Eustacchio à abandonner la production desdits lingots et à intensifier celle des lingots spéciaux et, en particulier, des lingots au silicium, afin d'approvisionner l'usine de laminage.

Ce choix obligea à modifier l'importance respective des différentes activités de production des fours (dont un fut vendu), ce qui entraîna une importante réduction de personnel.

A partir de ce moment les capacités des installations furent utilisées pour la production de fonte à acier, de lingots polygonaux pour forgeage en acier carboné de qualité et en aciers spéciaux, de lingots d'acier pour ressorts, tous ces produits pouvant en effet être fabriqués à des coûts concurrentiels.

La concurrence est devenue de plus en plus acharnée et les produits restaient de plus en plus longtemps en stock, de sorte qu'en 1960 on en est arrivé à une diminution de la production avec réduction des horaires de travail et des effectifs de l'aciérie. La création d'un centre adéquat où étaient accueillis peu à peu les travailleurs venant de l'aciérie remonte à 1960.

On en est donc arrivé à la situation suivante à l'intérieur du groupe IRI: sur la base des programmes de la Finmeccanica, la production de l'usine de S. Eustacchio est orientée surtout vers la fabrication des grosses machines-outils, du gros matériel métallurgique et sidérurgique et des cylindres, mais pour la production d'acier cette usine n'est pas en mesure de soutenir la concurrence des autres entreprises de ce secteur et surtout celle de la Finsider.

Ceci explique la décision de mettre un terme à la production sidérurgique et à la demande d'intervention adressée à la CECA (1^{er} octobre 1966).

La société décida de fermer les ateliers de l'aciérie et les ateliers de laminage à compter du 6 octobre 1966, puis de procéder au licenciement des 183 travailleurs occupés dans les ateliers (15 employés, 6 spécialistes, 162 ouvriers).

(1) En raison des changements profonds intervenus sur le marché des lingots à forger, des laminés plats en acier pour ressorts et des lingots ordinaires destinés au relaminage.

(2) Le ferrital est un type particulier de fer pur utilisé pour la production d'armement en régime autarcique; il remplace le cuivre dans les bagues des munitions d'artillerie.

Les négociations avec les organisations syndicales aboutirent le 29 octobre 1966 à un accord qui prévoyait:

- le bénéfice des mesures CECA pour le personnel licencié;
- la possibilité de réoccuper 110 emplois dans les entreprises lombardes du groupe IRI. Les travailleurs ayant plus de 58 ans et 9 mois ne pouvaient bénéficier de cette mesure;
- des avances à valoir sur l'aide CECA.

En janvier 1967, le ministère du travail a fait savoir que la Haute Autorité de la CECA avait alloué 20 millions de liras (somme égale aux crédits affectés par le gouvernement italien): l'usine S. Eustacchio a demandé une augmentation au Fonds.

Le 7 février 1967, le président de la République a signé le décret autorisant le versement des crédits qui ont été portés à 170 millions (50 % à la charge de la CECA et 50 % à la charge du gouvernement italien).

En raison du retard intervenu dans le paiement des sommes, prévu pour le mois de mars, les services de Brescia sont intervenus auprès des autorités gouvernementales pour demander qu'il soit procédé au versement des aides CECA, même en détournant provisoirement de leur affectation les reliquats de crédits antérieurs.

Cette proposition fut acceptée et le ministère du travail autorisa les paiements en utilisant les fonds disponibles pour la société Tassara. Entre temps, l'usine S. Eustacchio avait déjà versé par anticipation aux travailleurs licenciés les sommes qui leur étaient dues.

Les paiements furent effectués entre le 30 mai 1967 et le 16 octobre 1968; ils représentaient une somme totale de 183 196 555 liras.

L'aspect le plus intéressant, symptomatique de la situation de l'emploi dans l'industrie de cette province, est le problème du reclassement de la main-d'œuvre.

Comme cela s'est produit dans des cas analogues pour des entreprises de dimensions plus modestes, la main-d'œuvre rendue disponible n'a pas posé de problèmes d'emploi, à tel point que les postes que l'IRI avait mis à la disposition des travailleurs licenciés dans d'autres entreprises du groupe, situées dans la région industrielle bresciane, n'ont pas tous été occupés.

Ces faits renforcent à nos yeux l'hypothèse avancée au début quant à l'importance que revêt le contexte socio-économique régional pour mener à bonne fin des mesures de reconversion.

4. Conclusions et hypothèses de travail

Pour conclure cette longue analyse non exhaustive des principaux aspects du processus de reconversion de la sidérurgie italienne, nous souhaitons attirer l'attention sur certains points saillants du problème:

- le plan de restructuration de la sidérurgie italienne (plan Sinigaglia de la Finsider) s'est avéré pleinement valable du point de vue de l'économie, de la production et de l'emploi; il a permis à l'Italie de se doter d'une capacité de production suffisante pour

couvrir les besoins croissants de son économie à des coûts se situant au niveau international;

- le processus de restructuration qui en a résulté a eu des conséquences graves là où faisaient défaut, d'une part, des structures de production efficaces et, d'autre part, des centres de décisions publics et/ou privés, capables de faire face en temps utile et efficacement aux problèmes de reconversion.

Nous souhaitons enfin avancer une hypothèse de travail concernant l'évolution de la situation dans l'avenir.

L'orientation fondamentale du plan Sinigaglia (confirmée par l'agrandissement de l'Ital-sider de Tarente en cours de réalisation) restant la même, on devrait néanmoins constater au cours des prochaines années un nouveau développement des aciéries électriques à charges solides de moyennes et grandes dimensions (500 000 à 1 000 000 de tonnes, ce qui semble être la dimension économiquement optimale au stade actuel de la technique). En effet, le niveau de consommation atteint en Italie permet de disposer de ressources de plus en plus importantes en ferraille à des prix plus abordables; d'autre part, la relative modicité des investissements et les possibilités plus grandes dans le choix de la légalisation constituent des éléments qui favorisent ce genre d'initiatives.

Par contre, il semble que l'on puisse prévoir une nouvelle série de fermetures de petites unités de production dont la rentabilité était tributaire de la très grande élasticité des facteurs de production: la situation qui s'est créée ces dernières années, notamment en ce qui concerne les charges salariales et le refus des conditions de travail peu satisfaisantes, incitent à croire que nous assisterons à une réduction considérable des marges de rentabilité des petites unités de production.

On devrait donc assister à une nouvelle phase de réadaptation concernant les petites entreprises situées surtout en Lombardie; simultanément — surtout dans les mêmes régions — on devrait aussi assister au développement de grandes aciéries de dimensions moyennes à charge solide: une politique d'intervention, de reconversion et de réadaptation, prudente, opportune et bien organisée, menée au niveau régional, devrait permettre de réduire à un minimum le coût social de ce processus contradictoire.

TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU 1

**Production annuelle de fonte et d'acier en Italie - Consommation d'acier par personne
(1950-1970)**

	Production (tonnes)		Consommation d'acier	
	Fonte	Acier	Consommation globale	Kg par personne
1950	504 000	2 362 000	3 022 000	65
1951	953 000	3 063 000	3 489 000	74
1952	1 102 000	3 535 000	3 940 000	83
1953	1 222 000	3 500 000	4 091 000	86
1954	1 256 000	4 207 000	4 777 000	100
1955	1 625 000	5 395 000	5 526 000	115
1956	1 873 000	5 908 000	5 756 000	119
1957	2 072 000	6 787 000	6 266 000	129
1958	2 060 000	6 271 000	6 468 000	129
1959	2 098 000	6 752 000	7 387 000	147
1960	2 683 000	8 229 000	9 320 000	183
1961	3 056 000	9 124 000	11 080 000	219
1962	3 556 000	9 757 000	12 225 000	243
1963	3 740 000	10 157 000	13 600 000	270
1964	3 500 000	9 793 000	11 500 000	227
1965	5 490 000	12 681 000	11 550 000	224
1966	6 260 000	13 639 000	13 910 000	268
1967	7 295 000	15 890 000	16 299 000	313
1968	7 826 000	16 964 000	17 413 000	330
1969	7 781 000	16 428 000	19 543 000	367
1970 (*)	7 828 000	17 280 000	20 400 000	380

Source : Assider - La sidérurgie italienne de 1946 à 1969 - Rapports annuels.
(*) Données provisoires.

TABLEAU 2

Personnel occupé dans les industries sidérurgiques italiennes de la CECA de décembre 1954 à décembre 1969 (*)

(en milliers)

Années	Ouvriers	Apprentis	Employés	Total
décembre 1954	49,6	0,1	6,4	56,1
décembre 1955	53,3	0,1	6,9	60,3
décembre 1956	55,3	0,2	7,3	62,8
décembre 1957	54,9	0,2	7,4	62,5
décembre 1958	52,3	0,2	7,3	59,8
décembre 1959	50,4	0,1	7,2	57,7
30 décembre 1960	52,9	0,1	7,5	60,5
30 décembre 1961	55,7	0,2	8,1	64,0
30 décembre 1962	58,6	0,2	9,0	67,8
30 décembre 1963	59,4	0,2	10,1	69,7
30 décembre 1964	56,8	0,2	10,2	67,2
30 décembre 1965	58,1	0,1	10,9	69,1
30 décembre 1966	57,6	0,1	11,2	68,9
30 décembre 1967	56,4	0,1	11,2	68,2
30 décembre 1968	56,0	0,1	11,3	67,4
30 décembre 1969	58,2	0,2	12,0	70,4

(*) La sidérurgie de Trieste n'est pas incluse.
 Source : Rapports annuels de la Haute Autorité de la CECA et Office statistique des Communautés européennes.

TABLEAU 3

Production d'acier à cycle intégral (et avec procédé LD) en Italie - Pourcentages 1960-1970

Années	Production à cycle intégral (000)	Dont LD (000)	Production autre qu'à cycle intégral (000)	Total (000)	% production à cycle intégral par rapport au total	% production LD par rapport au total
1960	3 532	—	4 930	8 462	41,7	—
...						
...						
...						
1967	8 219	4 272	7 671	15 890	51,7	26,9
1968	8 903	4 869	8 061	16 964	51,9	28,6
1969	8 349	4 666	8 079	16 428	50,8	28,4
1970 (*)	8 500	5 200	8 700	17 280	49,2	30,1

(*) Données provisoires.
 Source : ASSIDER.

TABLEAU 4
Sommes versées au titre du paragraphe 23 du traité CECA

Accords	Crédits ouverts	Sommes versées
Vigorelli-Finet	3 500 000 000	2 809 812 742
Gui-Finet	900 000 000	473 108 345
Gui-Giacchero	225 000 000	70 628 647
Zaccagnini-Giacchero	1 100 000 000	526 069 092
Zaccagnini-Finet	360 000 000	162 095 798
Total	6 085 000 000	4 041 714 624
<i>Source : CECA.</i>		

TABEAU 5

Mesures prises au titre de l'article 56 du traité CECA

Entreprises sidérurgiques	Sommes affectées	Indemnités versées			Bénéficiaires
		d'attente	de réinstallation	total	
LOMBARDIE					
— Carlo Tassara, Breno (Brescia)	500 000 000	158 244 527	1 132 690	159 377 217	327
— Gius. e F. Redaelli, Rogoredo (Milan)	40 000 000	11 393 489	—	11 393 489	66
— Luciano Rumi, Seriate (Bergame)	140 000 000	37 560 085	334 195	37 884 280	115
— Selva, Malegno (Brescia)	288 000 000	180 648 459	3 195 180	183 843 639	286
— Acciaierie Elettriche Sesto S. Giovanni (Milan)	50 000 000	24 822 192	—	24 822 192	50
— S. Eustacchio (Brescia)	170 000 000	138 014 755	181 800	138 196 555	183
— Soc. Fonderie Elettriche O. Pracchi (Milan)	210 000 000	—	—	—	197
— Calcoatto (Lecco)	90 000 000	59 864 435	—	59 864 435	100
PIEMONTE					
— Acc. e Ferriere Lesegno (Cuneo)	200 000 000	30 304 175	588 000	30 892 175	165
— Sisma, Bussoleno (Turin)	100 000 000	43 753 745	—	43 753 745	102
— Cobianchi, Omegna (Novara)	900 000 000	357 489 675	11 694 420	369 184 095	801
— Acc. Ferriere e Trafilerie Crovetto, Settimo Torinese (Turin)	180 000 000	48 151 530	328 300	48 479 830	241
— Ercolle (Asti)	220 000 000	47 613 170	—	47 613 170	189
LIGURIE					
— Acciaierie e Ferriere, Bolzaneto (Gênes)	1 600 000 000	1 050 143 260	18 226 870	1 068 370 130	1 380
— Soc. Siderurgica Busalla (Gênes)	50 000 000	32 649 115	—	32 649 115	90
VENETIE					
— Ernesto Preo e F., S. Vito Tagliamento (Pordenone)	50 000 000	9 654 561	1 641 450	11 296 011	55
EMILIE					
— Acc. Ferriere e Fonderie (Modène)	77 000 000	58 102 470	14 000	58 116 470	70
TOSCANE					
— Toscosider (Pise)	35 000 000	13 307 280	—	13 307 280	117
CAMPANIE					
— Deriver, Torre Annunziata (Naples)	150 000 000	106 019 323	1 619 745	107 639 068	166
TOTAL	5 050 000 000	2 407 736 246	38 956 650	2 446 692 896	4 790

Chapitre II

LES MINES DE FER ITALIENNES

1. Situation générale

La crise que l'industrie minière italienne et en particulier, les mines de fer, ont traversée en 1964-65 (crise qui est désormais enrayée), a été présentée dans le cadre plus général de l'industrie minière de la Communauté européenne et elle a touché aussi la zone de l'Europe centrale où les usines sidérurgiques étaient situées à la sortie des mines. Les courants traditionnels d'approvisionnement en minerais de fer de l'industrie sidérurgique d'Europe occidentale ont subi de profondes mutations ces années-là; parallèlement au déclin progressif de la consommation de minerais provenant des gisements locaux, on a enregistré une augmentation considérable des importations provenant d'autres continents, en particulier d'Amérique et d'Afrique.

Ces mutations structurelles du marché international du minerai de fer sont imputables aux progrès réalisés au cours des années précédentes dans les techniques de transport et de chargement et à la diminution des coûts des transports terrestres et maritimes du minerai de fer que cela a permis; tous ces facteurs ont contribué à rendre possible l'exploitation des grands gisements des pays d'outre-mer.

Ces gisements diffèrent sensiblement des mines de fer européennes, des réserves s'élevant à des centaines de millions de tonnes de minerais à teneur élevée (60 à 63 %), exploitables à ciel ouvert avec des coûts d'extraction peu élevés.

Étant donné que l'abondance des réserves de cette matière première, riche en fer et très pure, a contribué aussi à stimuler le perfectionnement des techniques de hauts fourneaux, les progrès réalisés dans le secteur des transports et des méthodes d'exploitation se sont traduits:

- du point de vue commercial par une baisse notable des quotations du minerai et, à prix égal par point de fer, par la nette préférence des consommateurs pour les minerais les plus riches;
- du point de vue de la production minière, par la difficulté d'exploiter d'une manière rentable les mines dont la capacité de production est inférieure à un certain niveau optimal, qui varie suivant la nature et l'emplacement du gisement, mais qui, de toute manière, ne peut être inférieur à 1 million de t par an.

Les répercussions de ce phénomène ont été ressenties différemment dans les divers bassins de la Communauté.

En France, où la majeure partie des gisements (Lorraine) représente des réserves considérables et où en raison des conditions d'exploitation plus favorables les prix du minerai local sont encore compétitifs dans de nombreuses zones, la production du minerai de fer qui représentait 75 % de la production communautaire en 1960, a diminué assez faiblement, au moins au début. Ce sont surtout les mines à faible capacité de production situées dans le sud de la France (Pyrénées) qui ont été fermées.

Plus grave est la situation des mines de fer allemandes dont la production représentait 15 % de la production communautaire en 1960. Entre 1960 et 1963, 22 mines ont été fermées et environ 10 000 personnes licenciées (le nombre des personnes occupées est tombé de 21 000 en 1961 à 11 900 au total en 1965).

Bien qu'elle soit conforme à la tendance générale, la situation défavorable des mines de fer italiennes a atteint une gravité plus grande encore en raison de la faible importance des gisements, de la faible teneur des minerais en fer et des mauvaises conditions d'exploitation. En dépit des investissements réalisés, le coût d'extraction élevé empêche presque toujours le minerai de fer local de concurrencer sur le marché les minerais importés ⁽¹⁾.

2. Évolution de la production dans les mines de fer italiennes de 1952 à 1970

Les tableaux qui figurent en fin de chapitre ont été établis avec des données recueillies par la direction des mines du ministère de l'industrie. Cette direction est chargée de la publication de rapports annuels, dont le dernier remonte à 1966. Nous manquons donc de renseignements détaillés pour les quatre dernières années, période pendant laquelle d'ailleurs aucun événement marquant n'a été enregistré. L'étude du tableau n° 1 permet de faire quelques remarques: constatons d'abord que l'indice de la production de fer de 1952 est tombé à 82,02 par rapport à la production d'avant-guerre (1938 = 100).

De 1952 à 1956, la quantité de fer extraite de nos mines a augmenté régulièrement et le nombre des personnes occupées s'est accru au même rythme: c'est sans aucun doute en 1956 que nous avons atteint le sommet d'une courbe qui a commencé alors à descendre assez faiblement en ce qui concerne la production de minerai de fer, beaucoup plus brutalement en ce qui concerne les effectifs employés à l'extraction du minerai.

Notons combien le rapport production/main-d'œuvre varie de 1952 à 1970: de 293,1 t par an et par personne occupée en 1952, il passe à 859,0 t par an par personne occupée en 1970.

Une étude du tableau n° 2 nous permet de constater que les zones les plus touchées par la crise, tout au moins en ce qui concerne l'emploi, sont les mines situées dans les provinces de Bergamo et de Brescia, dans la province de Grosseto (Monte Argentino) et en Sardaigne.

3. Les mesures de réadaptation

Les mines qui ont bénéficié des mesures prévues par l'article 56 du traité CECA sont au nombre de 8 ⁽²⁾ (voir tableau n° 4) dont une (la mine d'Autas) appartenant à la Fiat, 3 (les mines de Schilpario, Manina et Pisogne) appartenant au groupe Barisella et 4 (les mines de la Nurra, S. Leone, Alfredo et Monte Argentario) appartenant à la Ferromin rattachée au groupe Finsider. Les travailleurs qui ont bénéficié des aides sont environ 1 200. La majeure partie d'entre eux (926) était employée par la Ferromin.

⁽¹⁾ Par exemple, dans la mine d'Alfredo (Brescia), fermée le 15 septembre 1964, le minerai extrait coûtait 7 850 lires la tonne en 1964, alors qu'à teneur en fer égale le minerai importé aurait atteint un prix théorique de 4 700 lires.

⁽²⁾ Décret présidentiel n° 1351 du 23 juillet 1965.

Les aides versées s'élèvent à peu près à 300 millions de liras, soit environ 260 000 liras par personne, le maximum atteignant plus de 500 000 liras dans les mines de la Fiat à Cagliari (Autas) et de Pisogne à Brescia et environ 470 000 liras dans les mines de la Ferromin, toujours à Brescia (Alfredo), et le minimum atteignant environ 140 000 liras dans celles de la Ferromin en Sardaigne (Nurra et S. Leone).

Si l'on tient compte du fait que la somme totale affectée par le gouvernement italien et la CECA s'élevait à un peu plus d'un milliard de liras, 30 % seulement de ce total ont été versés aux travailleurs intéressés (tableau 4).

Afin de mieux comprendre les différentes situations, on procédera à des analyses plus détaillées des mesures intéressant les mines de la Ferromin qui sont les plus représentatives, tant par le nombre des travailleurs intéressés (75 % du total) que par l'emplacement diversifié des mines (Sardaigne, Toscane, Lombardie).

Les mesures de réadaptation dans les mines de la Ferromin — 1964

a) Mine d'Alfredo (Brescia)

La mine a été fermée en septembre 1964. Les conditions d'exploitation et la situation du marché du minerai étaient devenues telles qu'il était impossible de poursuivre l'exploitation du gisement. Selon une estimation faite par les techniciens de la société concessionnaire, le minerai extrait (contenant environ 45 % de fer, environ 5 % de Mn et environ 12 % de SiO₂), bien que caractérisé par une bonne réductibilité au haut-fourneau, ne pouvait soutenir sur le marché la concurrence des minerais d'importation, tant en raison des coûts élevés de production imputables à la pauvreté du brut qui devait être constamment amélioré en ayant recours aux procédés du Skin-float et de la torréfaction qu'en raison de la forte incidence des frais de transport.

En termes quantitatifs, le coût moyen de ces minerais rendus au lieu de consommation était de 167 liras par point de fer en 1964, soit 7 850 liras la tonne. En ajoutant 20 % en raison de la faible teneur en fer et des pourcentages d'impureté plus élevés que dans les minerais importés (qui coûtait environ 4 700 liras la tonne pour un minerai de même teneur en fer), il en résulte que le minerai extrait de la mine d'Alfredo coûtait environ deux fois plus que le minerai d'importation.

La société en conclut que la poursuite des travaux d'exploitation de la mine, pour des raisons de caractère exclusivement social, aurait entraîné, à cause de la non-rentabilité du minerai produit, des dépenses de loin supérieures à celles représentées par le paiement des seules rétributions.

Dans ces conditions, tandis que l'on demandait l'intervention de la CECA et du gouvernement italien en faveur des travailleurs occupés dans la mine, un accord fut conclu avec les organisations syndicales; cet accord prévoyait que l'entreprise verserait notamment à chaque licencié une somme de 400 000 liras à valoir sur les aides qui seraient accordées en application de l'article 56 du traité.

L'entreprise aurait alors encaissé les sommes dues aux personnes qu'elle occupait à concurrence des 400 000 liras versées par anticipation, tandis que les sommes éventuellement dues en plus auraient été versées directement aux intéressés par l'administration (1).

(1) Un accord analogue fut appliqué pour les mines de Monte Argentario et de la Nurra.

Cette solution permettait de verser à tous les travailleurs licenciés une allocation de base pour faciliter leur reclassement professionnel, tandis que ceux qui se seraient heurtés à des difficultés de réadaptation particulières auraient continué à percevoir les indemnités d'attente prévues par les règlements de la CECA.

Selon les indications données par le ministère du travail, les bénéficiaires de cette mesure furent au nombre de 201 et les indemnités affectées par l'administration s'élevèrent à environ 94 millions de liras, soit au total environ 470 000 liras en moyenne par personne.

Si l'on tient compte des sommes versées anticipativement par l'entreprise (environ 80 millions de liras) et des remboursements qu'elle a reçus (environ 40 millions de liras), les travailleurs licenciés reçurent en moyenne 670 000 liras par personne environ.

Étant donné la situation de l'emploi dans la province de Brescia, le reclassement dans d'autres secteurs de production n'a pas présenté de difficultés particulières.

b) Mines de Monte Argentario (Grosseto)

Les travaux d'excavation effectués pour atteindre et prospector en profondeur le gisement de mélange pyriteux de Poggio Mortaio commencèrent au début de 1960. L'exploitation de ce gisement dont l'importance avait été estimée probablement sans exagération à 12 millions de tonnes non seulement présentait à cette époque un intérêt considérable puisque les minerais pyriteux étaient utilisés à la fois par l'industrie chimique et l'industrie sidérurgique, mais en outre elle aurait permis d'employer la main-d'œuvre rendue disponible à la suite de la fermeture de la mine de Poggio Mandrioli.

Quatre ans après le début des travaux d'excavation, la société Ferromin décida de suspendre la prospection: la décision était motivée par les difficultés techniques rencontrées dans la mise en exploitation du gisement (situé entre —250 et —400, et dans sa plus grande partie sous la lagune d'Orbetello, ce qui cause d'importantes infiltrations d'eau salée) et par les mutations intervenues entre temps sur le marché mondial des minerais pyriteux, mutation négative tant en ce qui concerne les prix pratiqués par les pays exportateurs tels que la Yougoslavie et la Russie qu'en ce qui concerne leur utilisation par les industries chimiques et sidérurgiques.

La décision de suspendre les travaux de prospection, pour lesquels 2 milliards de liras environ avaient été dépensés, rencontra une vive opposition des syndicats qui s'adressèrent aux organismes intéressés en formulant des propositions de rechange. Toutefois la décision ne fut pas rapportée et en été 1964 l'entreprise informa le ministère du travail et adressa une demande d'intervention au titre de l'article 56.

Les effectifs occupés dans la mine n'avaient pas beaucoup varié en quatre ans et comprenaient une centaine de personnes. Les travailleurs qui bénéficièrent des aides furent au nombre de 94; ces aides s'élevèrent à 9 652 537 liras soit en moyenne 315 000 liras par personne environ.

Dans ce cas aussi un accord analogue à celui de la mine d'Alfredo fut conclu; en vertu de cet accord, l'entreprise versa une somme de 400 000 liras par personne à valoir sur les allocations CECA.

La somme moyenne totale (y compris les versements de l'entreprise) perçue a donc atteint 456 000 liras environ.

A l'époque où la mine a été fermée la zone de Monte Argentario connaissait un développement touristique important ⁽¹⁾ ce qui a permis d'absorber rapidement, soit dans le bâtiment soit dans les services, la main-d'œuvre rendue disponible par la fermeture de la mine.

c) Mine de la Nurra

Les travaux commencèrent en 1950. A cette date, l'exploitation était entièrement souterraine. Les travaux à ciel ouvert commencèrent en 1956 et se développèrent peu à peu alors que les travaux souterrains diminuèrent pour cesser complètement en 1964. L'exploitation à ciel ouvert fut confiée par le Ferromin à une entreprise adjudicataire qui employait environ 90 ouvriers en 1964.

Le minerai de la Nurra conserva ses caractéristiques qualitatives: le minerai phosphoreux extrait était utilisé en Italie uniquement par l'usine de Bagnoli appartenant à la société Italsider pour ses fours Thomas qui cessèrent de fonctionner en juin 1964, lorsqu'ils furent remplacés par le processus de fabrication d'acier LD.

La fermeture de la mine était donc imputable au progrès technique et elle ne pouvait être différée puisque le minerai était utilisé exclusivement par cette usine.

La cessation d'activité était donc particulièrement préoccupante pour les travailleurs salariés: la mine était située dans une zone de dépression où les possibilités de reclassement sur place étaient très rares, voire même inexistantes. En outre, l'insuffisance des infrastructures civiles aurait entraîné après la fermeture de la mine une situation particulièrement gênante si les travailleurs et leur famille avaient dû rester sur place.

Dans le cas de la Nurra, en particulier, les importantes infrastructures (distribution d'eau et d'énergie électrique), dont bénéficiaient les travailleurs et leur famille, étaient directement liées à l'exploitation de la mine; sa fermeture a donc mis les travailleurs dans l'obligation de quitter immédiatement leur domicile même s'ils n'avaient pas trouvé un nouvel emploi.

Dans sa demande d'intervention adressée aux organes compétents, la société concessionnaire faisait état de cette situation et proposait que les modalités d'application de l'article 56 relatif au transfert des travailleurs soient adoptées afin de répondre aux besoins des travailleurs qui devaient partir sans avoir trouvé un nouvel emploi.

Ces propositions furent acceptées et appliquées non seulement aux travailleurs salariés de la Ferromin, mais aussi à ceux de la société adjudicataire: 299 travailleurs en bénéficièrent et reçurent des indemnités pour un montant total de 44 293 025 liras, soit en moyenne environ 150 000 liras par personne.

Dans ce cas aussi la Ferromin avait versé par anticipation 400 000 liras à chacun des travailleurs qu'elle employait directement (environ 150 à l'exclusion de ceux employés par la société adjudicataire) et l'on peut donc calculer que les travailleurs intéressés ont reçu en moyenne 260 000 liras environ.

En fait, on a constaté une nette différence de traitement entre les travailleurs de la Ferromin et ceux de l'entreprise adjudicataire, ces derniers ayant néanmoins trouvé plus facile-

⁽¹⁾ Les centres de Porto Ercole, Porto S. Stefano et Ansedonia sont en effet devenus des centres touristiques élégants de grande renommée.

ment à se reclasser dans le bâtiment et les transports, secteurs dans lesquels cette entreprise était spécialisée. Étant donné le manque de sources sûres, il est de toute façon pratiquement impossible de connaître le processus de reclassement de ces travailleurs dont une bonne partie semble avoir émigré vers des zones limitrophes d'expansion touristique ou vers le continent.

d) Mine de S. Leone

Les travaux commencèrent en 1956. La majeure partie du gisement affleurait; l'exploitation à ciel ouvert fut confiée à une entreprise privée qui employait environ 100 ouvriers, alors que les travailleurs de la Ferromin étaient employés à la préparation de l'exploitation souterraine.

En 1960, en raison de l'appauvrissement progressif du rapport minéral-déchets (tombé de 1/1,66 en 1956 à 1/6,17 en 1960), l'exploitation à ciel ouvert fut abandonnée et l'exploitation souterraine intensifiée. Mais la répartition irrégulière du minéral dans les gisements entraîna un appauvrissement sensible de la qualité du brut qui, d'une teneur initiale en fer de 31 %, est tombée à 19 %. En octobre 1961, la société concessionnaire effectua 13 sondages qui montrèrent que les caractéristiques des gisements étaient nettement plus mauvaises que dans les mines en exploitation.

La demande de cessation d'activité adressée à l'Assessorato dell'industria della regione Sarda par la Ferromin reçut une réponse favorable.

Ainsi les travaux d'extraction cessèrent en 1962, tandis que les installations de triage et de lavage furent maintenues en activité en 1963 pour traiter les stocks résiduels.

Les ouvriers furent licenciés progressivement en 1962-1963 sans que cela pose des difficultés particulières car la demande de main-d'œuvre, notamment dans les régions industrielles, était très élevée en raison du « boom » que connaissait alors l'économie italienne.

Étant donné cette situation, la demande d'intervention au sens de l'article 56 ne fut introduite qu'en 1964, en même temps que celle concernant la Nurra, et bien qu'elle ait concerné les personnes occupées en 1961, elle n'a touché en fait qu'un petit nombre des personnes encore employées; les indemnités affectées s'élevaient à environ 43 millions de lires, soit environ 130 000 lires par personne (mais une bonne partie des ouvriers émigrés depuis longtemps en Italie du Nord restèrent introuvables).

TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU 1

Évolution de la production dans les mines de fer. Nombre de mines, de prospections, pourcentage de minerai de fer par tonne, nombre de travailleurs employés (1952-1970)

Années	Nombre de mines	Nombre de prospections	Quantité (en tonnes)	Travailleurs		
				au fond	en surface	total
1952	16	32	812 066	1 198	1 572	2 770
1953	22	48	991 294	1 350	2 173	3 528
1954	21	27	1 091 241	1 379	2 215	3 594
1955	24	28	1 393 691	1 544	2 214	3 758
1956	22	26	1 673 764	1 628	2 214	3 842
1957	23	32	1 580 781	1 452	2 064	3 516
1958	23	20	1 292 422	1 372	1 922	3 294
1959	22	5	1 237 002	1 331	1 764	3 095
1960	19	8	1 261 789	1 338	1 662	3 000
1961	20	9	1 235 508	1 270	1 510	2 780
1962	22	7	1 150 847	1 194	1 434	2 628
1963	20	5	1 024 111	982	1 489	2 471
1964	17	4	875 638	771	1 362	2 133
1965	14	1	784 694	546	1 160	1 706
1966	13	—	828 085	440	1 030	1 470
1967 (*)	—	—	736 407	—	—	1 194
1968	—	—	708 231	—	—	1 047
1969	—	—	762 099	—	—	954
1970	—	—	756 729	—	—	881

Source : Ministère de l'industrie... « Relazione sul servizio minerario », 1952-1966.

(*) Les données relatives à la période 1967-1970 ont été recueillies au cours de l'interview d'un dirigeant de la « Direzione Mineraria » (direction des mines) du ministère de l'industrie, car les rapports concernant 1967 et les années suivantes étaient encore en cours d'impression.

TABLEAU 2

Personnes occupées dans les mines de fer par grandes régions (1952-1966)

Années	Piémont et Val d'Aoste	Bergame et Brescia	Mines de l'île d'Elbe	Autres régions (¹)	Total
1952	813	727	734	496	2 770
1953	937	886	808	897	3 528
1954	889	1 028	791	886	3 594
1955	888	1 287	799	784	3 758
1956	931	1 275	733	803	3 842
1957	875	1 129	774	738	3 516
1958	845	1 075	696	678	3 294
1959	867	912	678	638	3 095
1960	888	843	625	644	3 000
1961	817	741	573	649	2 780
1962	940	681	530	477	2 628
1963	967	515	782	207	2 471
1964	872	405	749	107	2 133
1965	769	212	707	18	1 706
1966	684	154	617	15	1 470

(¹) Il s'agit surtout de la Sardaigne et de la province de Grosseto (Monte Argentario).
Source : Ministère de l'industrie... « Relazione sul servizio minerario », 1952-1966.

TABLEAU 3

Production du minerai de fer par grandes régions (1952-1966)

Années	Piémont et Val d'Aoste	Bergame et Brescia	Mines de l'île d'Elbe	Autres régions (¹)	Total
1952	235 807	100 957	444 320	30 982	812 066
1953	283 427	105 258	498 828	103 781	991 294
1954	298 536	131 863	482 209	178 633	1 091 241
1955	284 876	240 007	614 212	254 596	1 393 691
1956	272 239	324 273	734 367	343 885	1 673 764
1957	244 244	275 838	657 123	403 576	1 580 781
1958	232 281	251 875	486 558	321 708	1 292 422
1959	238 307	226 549	407 941	364 205	1 237 002
1960	222 763	233 232	458 444	347 350	1 261 789
1961	213 064	231 047	466 388	325 009	1 235 508
1962	212 425	183 314	477 383	277 725	1 150 847
1963	186 142	160 299	476 207	201 463	1 024 111
1964	174 983	128 839	456 892	114 924	875 638
1965	183 616	77 034	502 985	21 059	784 694
1966	189 183	82 853	533 786	22 263	828 085

(¹) Il s'agit surtout de la Sardaigne et de la province de Grosseto (Monte Argentario).
Source : Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat « Relazione sul servizio minerario ». Années 1952 - 1966.

TABLEAU 4
Mesures prises au titre de l'article 56 du traité CECA

Mines de fer	Sommes affectées	Indemnités versées			Bénéficiaires
		d'attente	de réinstallation	Total	
— Antas (Cagliari)	70 000 000	20 395 752	434 838	20 830 590	42
— Schipario et Manina (Bergamo)	230 000 000	52 495 060	9 485 180	61 980 240	197
— Pisogne (Brescia)	60 000 000	19 605 115	12 600	19 617 715	41
— Nurra (Porto Torres) (Sassari)	252 000 000	38 723 025	5 570 000	44 293 025	299
— S. Leone - Capoterra (Cagliari)	126 000 000	34 253 674	8 336 205	42 589 879	332
— Alfredo - Bovegno (Brescia)	238 000 000	92 293 200	1 590 770	93 883 970	201
— Monte Argentario - Orbetello (Grosseto)	84 000 000	29 652 537	—	29 652 537	94
	1 060 000 000	287 418 363	25 429 593	312 847 956	1 206

Source : Ministère du travail.

Chapitre III

L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE ITALIENNE

1. Situation générale

Les gisements de charbon italiens, en vérité très rares et très peu importants par rapport à ceux des autres pays de la Communauté, comprennent des mines d'anhracite, de lignite xyloïde et de charbon (voir tableau n° 1).

L'unique gisement italien d'anhracite se trouve dans le Val d'Aoste (La Thuile). L'anhracite est un des charbons les plus anciens; il contient un fort pourcentage de cendres sans aucune matière volatile. Les mines de La Thuile (« Colle croce » et « Terre nere ») dont toute la production était utilisée par la Società Nazionale Cogne (1) ne sont plus exploitées depuis 1965 (actuellement, on procède seulement aux travaux d'entretien).

Depuis la fin de la guerre, la production, au demeurant très modeste, a diminué peu à peu, tandis que le rapport entre la production et le nombre des personnes occupées a très peu varié: il est tombé de 85,6 t en 1952 à 75,5 t en 1965.

Le caractère progressif de la réduction des activités des mines de La Thuile a permis d'arriver à leur fermeture sans que cela pose des problèmes sociaux particuliers. En vingt ans environ (de 1946 à 1965), les quelque 1 500 personnes occupées dans les mines d'anhracite ont quitté leur emploi souvent parce qu'elles atteignaient la limite d'âge, les autres ont été reclassées dans d'autres activités de production de la société Cogne.

Le lignite xyloïde est extrait à ciel ouvert dans trois bassins: Valdarno (Arezzo), Pietrafitta (Perugia) et Mercure (Potenza et Cosenza). Chacun de ces bassins est doté d'une centrale thermique qui consomme la quasi-totalité du lignite extrait (2).

La demande d'électricité détermine la production de lignite: d'où les fortes oscillations enregistrées d'une année à l'autre. La production a atteint son maximum en 1967 avec 2 251 000 tonnes (voir tableau n° 1).

Le rapport production-personnes occupées a subi une très forte variation à la suite d'innovations techniques importantes: alors qu'en 1952 chaque mineur extrayait 133 tonnes de charbon, en 1970 le rendement a plus que décuplé avec 1 937,5 tonnes par personne.

En ce qui concerne les derniers travaux de modernisation, rappelons que c'est vers la fin de 1969 qu'a commencé, dans le bassin de Valdarno (mine Santa Barbara, à Allori), le montage d'un excavateur et d'un chevalement destinés au nouveau chantier de prospection qui deviendra ultérieurement chantier d'exploitation. L'enlèvement des morts-terrains sera effectué au rythme 3,5 millions de m³ de roche stérile par an et il durera 3 ans; on calcule que l'entrée du chantier dans sa phase de production permettra d'augmenter la production de la mine d'environ 20 %.

Le nombre des personnes occupées dans la mine de lignite a diminué d'une façon continue au fil des années; les ouvriers qui étaient au nombre de 4 728 en 1952 n'étaient plus que

(1) L'anhracite était utilisé dans des fours spéciaux pour magnésite.

(2) Elle fournit au maximum 500 cal/kg.

660 en 1970 ⁽¹⁾. Cependant, une situation économique générale très différente de celle que nous verrons en Sardaigne, tout au moins en ce qui concerne deux des trois bassins de lignite, a permis d'absorber la main-d'œuvre et d'empêcher de graves crises sociales.

2. Les mines du Sulcis (Sardaigne)

2.1. Les mines du Sulcis présentent des problèmes bien différents.

C'est essentiellement à cause de la situation de ce bassin qui se trouve dans une des régions d'Italie les moins développées.

En effet, après plusieurs siècles d'isolement, de malaria endémique, de dépeuplement, la Sardaigne se trouve très en retard sur les autres régions de l'Italie centrale et septentrionale: en 1961 — après de nombreuses années d'une politique d'intervention en faveur des zones sous-développées — la Sardaigne a encore un taux d'analphabétisme presque double de la moyenne nationale (environ 14 % contre environ 8 %); les personnes occupées dans l'agriculture représentent environ 40 % de la population active (contre moins de 30 % pour la moyenne nationale), tandis que les personnes occupées dans les industries manufacturières ne représentent pas 16 %, contre environ 29 % pour la moyenne nationale; le revenu par habitant ne représente que 70 % de la moyenne nationale (et 50 % de la moyenne de l'Italie centrale et septentrionale).

A ces facteurs de caractère régional, déjà importants en soi, s'ajoutent encore des éléments propres au bassin de Sulcis.

L'histoire tourmentée de ce bassin charbonnier a commencé de façon inattendue en 1935 à la suite d'une décision prise par le gouvernement fasciste dans le cadre de sa politique protectionniste et autarcique.

Désirant obstinément rendre l'Italie auto-suffisante pour l'approvisionnement en énergie et la production d'acier (moyens indispensables pour atteindre les objectifs de guerre propres au fascisme), le gouvernement décida de mettre en exploitation toutes les réserves de charbon repérées dans la région du Sulcis, en dépit des caractéristiques de ce charbon qui le rendaient inutilisable pour la production d'acier et difficilement utilisable aussi pour des usages thermiques.

Que cette décision ait été motivée essentiellement par des considérations de politique autarcique est confirmée par le fait qu'il a fallu construire une ville entière à partir de rien puisque la nouvelle exploitation était située dans « une zone presque totalement déserte, sans un habitant, sans une maison, sans un sentier, sans une goutte d'eau » ⁽²⁾.

La région environnante était aussi très faiblement peuplée et la seule localité ayant une certaine importance (Iglesias comptant environ 20 000 habitants) était située à une trentaine de kilomètres de Carbonia: la principale activité de ce centre était l'exploitation de mines de zinc et de plomb qui occupaient quelques milliers de personnes.

Les travaux d'exploitation commencèrent en 1935; en 1938, la ville comptait une population d'environ 8 000 personnes, le développement des activités entraîna une augmentation

⁽¹⁾ Dans la période de l'immédiat après-guerre (1946) ils étaient 12 600.

⁽²⁾ Discours prononcé par Mussolini, alors chef du gouvernement italien, le 18 décembre 1938 à Carbonia, à l'occasion de l'inauguration de la ville.

exceptionnelle de la population qui, en 1942, atteignait plus de 35 000 habitants venant pour 50 % (environ) des autres communes de la province de Cagliari, pour 38 % (environ) des autres provinces de la Sardaigne et pour 12 % (environ) des autres régions italiennes (surtout de Vénétie, de Toscane et de Sicile).

2.2. En raison des hostilités qui avaient coupé l'île du reste de l'Italie de 1943 à 1945, une première crise éclata dans l'industrie minière étant donné que le charbon ne pouvait plus arriver à destination.

A la fin de la guerre, les approvisionnements en énergie manquant presque totalement en Italie à cause des hostilités, on assista à un nouveau boom des mines du Sulcis: en quatre ans, le nombre des personnes occupées passa de 4 000 à 14 000 et la population résidant sur le territoire de la commune de Carbonia dépassa 45 000.

Bien qu'elle ait reposé sur des bases tout à fait artificielles sous l'angle économique, l'implantation urbaine s'est consolidée du point de vue social et, après une décennie de vagues d'émigration successives, elle a acquis une certaine stabilité et a atteint son équilibre démographique

Même pour le niveau de vie la situation de la population de Carbonia était plus enviable que celle de beaucoup d'autres parties de la Sardaigne: en effet, les salaires des mineurs assuraient des revenus supérieurs à ceux des communes vivant d'une économie agricole souvent arriérée.

2.3. Avec la normalisation de la situation de l'économie italienne et son insertion dans le marché international, les premiers symptômes de la crise structurelle ont été ressentis à partir de 1948.

Il a été tenu compte de cette situation dans les négociations qui débouchèrent sur la signature du traité instituant la CECA, dont un paragraphe a reconnu la situation particulièrement défavorable du bassin.

A l'époque de la création du Pool charbon-acier (1953), le nombre des mineurs a diminué d'un tiers, tombant d'environ 14 000 à environ 9 000.

La population de Carbonia est restée d'environ 45 000 personnes: une partie de la main-d'œuvre rendue disponible a trouvé des emplois plus ou moins précaires dans le secteur des travaux publics (travaux de bonification, construction de routes, irrigation, etc.), tandis qu'une autre partie est allée grossir le nombre des chômeurs.

L'objectif consistant à rendre l'exploitation des mines économiquement viable a incité à accélérer la rationalisation des méthodes d'extraction du charbon, ce qui a entraîné de nouvelles compressions de personnel: entre 1953 et 1960, le nombre des personnes occupées dans les mines est tombé d'environ 9 000 à environ 3 000.

La situation est donc particulièrement grave puisqu'il n'existe pas dans la région des emplois de rechange stables; d'autre part, pour les motifs que nous avons rappelés dans l'introduction et dans le chapitre consacré à l'industrie sidérurgique, les pouvoirs publics italiens hésitent sur les mesures à prendre.

Dans ce cas encore, la Haute Autorité de la CECA a pris l'initiative d'envoyer une mission pour étudier la situation sociale tendue dans le bassin; elle a suggéré des mesures

plus rapides que celles adoptées dans le secteur sidérurgique: le versement anticipé par la Carbosarda d'une allocation d'attente (appelée « superliquidation ») de 450 000 liras à chaque travailleur licencié, allocation à laquelle la CECA contribuera de diverses manières.

De 1955 à 1960, les interventions du gouvernement italien et de la Haute Autorité de la CECA en faveur des mineurs touchés par les mesures de mécanisation de l'extraction du charbon et de rationalisation de l'exploitation sont définies dans cinq accords ayant permis le versement de plus de 3 milliards d'indemnités à 5 532 travailleurs.

Par le premier accord (15 février 1966), la Haute Autorité a contribué à l'allocation d'attente en versant 204 805 liras par personne à concurrence d'un montant total de 391 587 200 liras (nombre des travailleurs bénéficiaires: 1 912). Le deuxième accord (25 juin 1956) a modifié les modalités d'intervention de la CECA: cette dernière a contribué pour 150 000 liras à l'allocation forfaitaire de 450 000 liras, mais elle a pris à sa charge la totalité des indemnités de réinstallation. Les travailleurs intéressés sont au nombre de 1 000 et il convient d'y ajouter les 373 qui ont bénéficié de l'accord 2 bis (22 avril 1957).

Les accords n° 3 (18 juin 1958) et 3 bis (15 février 1960) intéressaient 2 247 travailleurs pour lesquels la Haute Autorité a versé 337 050 000 liras.

Pour les raisons déjà mentionnées dans les précédents chapitres, dans ce cas encore il est pratiquement impossible de suivre le processus de reclassement des travailleurs rendus disponibles.

Nous sommes seulement en mesure de donner certaines indications sur les mouvements migratoires de ces années-là, grâce à une analyse approfondie et intelligente effectuée pour le compte de la CECA (*) par le CRIS de Turin.

L'émigration a atteint naturellement son plus haut niveau dans les périodes où les licenciements étaient les plus nombreux, c'est-à-dire en 1955 (environ 4 000 émigrants) et en 1958 (plus de 5 000).

La majorité des émigrants furent des hommes venant non seulement des mines, mais aussi du secteur des services mis en difficulté par la crise qui frappait la ville. « Pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'en 1958, les émigrants quittant Carbonia allaient s'installer surtout dans d'autres parties de la Sardaigne, probablement dans leur pays d'origine. En 1958, le développement industriel de l'Italie du Nord et l'importante demande de main-d'œuvre qui s'ensuivit, exercèrent une forte attraction sur la Sardaigne. Le flux d'émigration de Carbonia en direction du nord faisait partie du mouvement migratoire plus vaste qui a touché l'ensemble de l'île.

Un très petit pourcentage seulement d'émigrants sont partis à l'étranger. L'hypothèse souvent avancée, selon laquelle les anciens mineurs de Carbonia se sont reclassés surtout dans les mines belges ou allemandes, est sans fondement.

Si tel a été le cas, il s'est agi d'une deuxième vague d'émigration qui s'est produite après l'échec des tentatives de reclassement dans le pays d'origine ou dans d'autres localités sardes, lorsque la seule solution restante était de s'expatrier » (**).

(*) « Studio sulla zona di Carbonia » de Magda Talamo et Flavia Zaccone Derossi. Editions CECA - Luxembourg 1965.

(**) « Studio sulla zona di Carbonia », *op. cit.* p. 21.

Le phénomène migratoire s'est maintenu pendant toute cette période et il n'a pas concerné seulement les mineurs licenciés, mais aussi les jeunes qui, arrivant en âge de travailler, ne pouvaient trouver un emploi dans la région; ce phénomène a eu une répercussion sur la pyramide d'âges de la population de Carbonia et sur le nombre des mineurs encore occupés dans les mines du Sulcis (environ 3 000 en 1960 contre environ 14 000 en 1947 et 9 000 en 1953).

A cet égard, la situation sociale est effectivement grave: les mesures de réadaptation n'ont été qu'un palliatif temporaire pour essayer de surmonter les moments de crise aiguë; les perspectives restent sombres dans une situation rendue encore plus grave par l'incertitude dans laquelle est laissée la population.

2.4. En dépit des efforts déployés pendant cette période en vue d'assainir les méthodes d'extraction (soit par d'importants investissements pour la mécanisation des mines, soit par des licenciements massifs), la situation économique de l'entreprise est restée très précaire et pratiquement insoutenable. D'autre part, on ne pouvait envisager alors la fermeture totale des mines qui constituaient la seule source de revenus et l'unique possibilité d'existence d'un centre urbain, qui, en dépit des pertes subies, comptait encore quelque 40 000 habitants en 1960.

Il était donc nécessaire de trouver une solution qui permette d'atteindre certains objectifs essentiels: trouver pour la production de charbon un débouché qui permette une utilisation correspondant mieux à ses caractéristiques; une nouvelle rationalisation de l'extraction qui en réduise le coût; la création de nouveaux emplois en dehors du secteur minier pour donner du travail tant aux mineurs obligés de quitter la mine qu'aux jeunes arrivant en âge de travailler.

Il s'agissait de mettre au point un plan structuré, de programmer et de coordonner les différentes mesures nécessaires tant en ce qui concerne les investissements que les aides à la main-d'œuvre, en utilisant tous les instruments disponibles (entreprises, Cassa per il Mezzogiorno, administrations régionales, CECA, BEI, Fonds social européen, etc.).

La société Carbosarda a élaboré à cet effet un programme ambitieux dont nous indiquons les grandes lignes.

Compte tenu du fait que le traitement, le lavage et le transport outre-mer représentaient 50 % du coût du charbon, le plan prévoyait d'utiliser le charbon à la sortie de la mine comme combustible pour produire de l'énergie électrique. Pour assurer la compétitivité du charbon face au pétrole, on prévoyait la concentration de l'extraction dans la mine de Seruci et à l'ouverture d'une nouvelle mine (Nurasci-Figus), toutes deux se prêtant à un système d'extraction hautement mécanisé, permettant d'assurer une productivité élevée.

Pour utiliser la production minimale de charbon (calculée en fonction d'un effectif minimum d'environ 2 500 personnes), la nouvelle centrale électrique aurait dû produire environ 2 500 millions de kWh/an et avoir une puissance thermo-électrique d'au moins 400 000 kW; étant donné que la consommation d'énergie électrique de la Sardaigne était très nettement inférieure au potentiel de cette nouvelle super-centrale, il fallait non seulement créer de nouvelles industries, mais aussi poser un câble (sous-marin sur une bonne partie de sa longueur) reliant la centrale au continent.

Le plan de la Carbosarda représentait des investissements (mécanisation des mines, centrale électrique, câble électrique) de plus de 40 milliards de liras et l'emploi permanent d'environ 3 000 personnes.

En outre, le coût de l'énergie électrique aurait dû rester très compétitif pour attirer sur place de nouvelles industries grosses consommatrices d'énergie électrique (en pratique, les industries productrices d'aluminium et de ferro-alliages): à cette fin, la Carbosarda prit l'initiative de créer une nouvelle société avec la participation d'importantes entreprises italiennes et étrangères opérant dans le secteur de l'aluminium et on envisagea de créer un nouveau complexe de production d'aluminium qui serait entré en service lorsque la centrale électrique aurait atteint son niveau de production normal (soit vers 1965-1966, selon le projet initial), permettant de créer ainsi plusieurs milliers d'emplois industriels.

Ce programme, accueilli avec de grandes hésitations par certains des organes compétents, fut néanmoins approuvé et éveilla de grands espoirs; il fut même considéré comme un modèle d'intervention globale en matière de reconversion régionale, susceptible d'apporter une solution à un grave problème social par le biais d'une politique cohérente d'investissements économiquement sains.

Les Communautés européennes sont intervenues de façon concrète dans la réalisation de ce programme en prenant une série de mesures, dont nous mentionnerons les suivantes:

- financement (pour un montant de 15 milliards de liras) du programme d'investissement de la Carbosarda;
- financement (pour plus de 300 millions de liras) des cours de réadaptation de la main-d'œuvre;
- financement d'une étude sur la situation sociale et les caractéristiques de la main-d'œuvre locale;
- financement d'une étude sur les possibilités d'implantation en Sardaigne d'industries de transformation d'aluminium.

2.5. Malheureusement, une série d'événements imprévus a aggravé les erreurs de prévision contenues dans le plan.

Le montant des investissements nécessaires pour la super-centrale a largement dépassé les prévisions: ce fait n'a pas été imputable seulement à l'importante hausse des prix enregistrée en Italie pendant les années du « miracle économique », mais aussi à certaines difficultés concernant les liaisons avec le continent, l'extraction et l'utilisation du charbon.

Le coût de production du charbon s'est révélé nettement supérieur aux prévisions, tant à cause des retards et des difficultés rencontrées dans la réalisation du programme de mécanisation que de la diminution du rendement des mineurs, dont l'âge moyen a augmenté et dont la condition physique s'est peu à peu dégradée (en effet, les licenciements successifs avaient touché la main-d'œuvre la plus jeune, laissant dans les mines les travailleurs les plus âgés).

D'autre part, la récession qui avait frappé l'économie italienne (en 1963-1964) a eu un effet négatif sur les projets d'implantation de nouvelles entreprises industrielles (aluminium, ferro-alliages) dont la réalisation fut considérablement retardée.

A ces facteurs négatifs se sont ajoutées les incertitudes et les difficultés résultant du manque de coordination et du peu d'efficacité de l'administration.

L'action des ministères centraux et celle de la région autonome sarde ont fini souvent par se gêner mutuellement, causant ainsi des retards et des déphasages dans les mesures prévues.

La nationalisation de l'énergie électrique a amené l'ENEL (Ente Nazionale) à remplacer la Carbosarda dans la gestion de la nouvelle supercentrale électrique de Porte Vesme: après une période prolongée de vive agitation chez les travailleurs soutenus par la population de Carbonia, les mines du Sulcis ont finalement été reprises, elles aussi, par l'ENEL.

Le programme initial, certainement trop ambitieux et basé sur des prévisions techniques et économiques téméraires et peut-être superficielles, a donc été gravement compromis et, par certains aspects, la situation est chaotique et dramatique.

La production de charbon a diminué de plus en plus pour n'atteindre que la moitié de celle de 1956; la réduction des effectifs a été tout aussi radicale, puisqu'ils sont tombés à moins de 2 000 personnes en 1964.

La population de Carbonia comptait environ 35 000 personnes en 1965, tandis que l'émigration se poursuivait déséquilibrant davantage encore les structures démographiques; la population active n'atteignait pas 25 % (contre 37 % pour la moyenne nationale, mais elle était supérieure à la moyenne de la Sardaigne) et l'emploi féminin était d'environ 12 % (inférieur de moitié à la moyenne nationale).

Les difficultés croissantes auxquelles se sont heurtées les mines de plomb et de zinc d'Iglesias, qui occupaient environ 4 000 salariés, ont encore aggravé la situation.

2.6. Des mesures visant à créer de nouvelles activités industrielles susceptibles de garantir la stabilité de l'emploi ont été prises pour essayer de faire face à cette situation. En outre, l'approbation (dans le cadre des interventions de la Cassa per il Mezzogiorno) du plan régulateur du Consorzio Industriale del Sulcis-Iglesiente, intervenue en 1967, est un autre élément favorable à la réalisation des nouveaux programmes dont les aspects essentiels peuvent être résumés comme suit:

- Limitation de l'extraction de charbon aux mines de Seruci, avec une production de l'ordre de 300 000 t par an (soit moins d'un tiers des productions maximales de la période 1946-1956), et un effectif d'environ 1 300 mineurs (moins d'un dixième des effectifs maximaux de la période 1946-1956): le charbon produit alimenterait une petite centrale électrique, tandis que la super-centrale fonctionnerait au pétrole;
- Rationalisation des mines de zinc et de plomb d'Iglesias, sans conséquences particulières sur le plan de l'emploi;
- Création d'une usine d'aluminium représentant un investissement de 70 milliards et employant environ 2 000 personnes;
- Création d'une usine de traitement du plomb et du zinc représentant un investissement de 40 milliards et employant 500 personnes;
- Création de quelques usines de transformation de l'aluminium et de constructions mécaniques représentant des investissements de 70 milliards et employant 1 500 personnes;
- Création de quelques usines d'importance mineure pouvant employer environ 500 personnes.

La plupart de ces mesures auraient été concentrées dans la zone industrielle de Porto Vesme (à proximité de la super-centrale électrique), dont les infrastructures auraient été financées (par l'intermédiaire du Consorzio) par la Cassa per il Mezzogiorno.

Tandis que l'ENEL limitait la production de charbon (en réemployant dans d'autres régions les quelque 1 500 mineurs rendus disponibles), la mise en œuvre des nouvelles activités rencontrait de nombreux obstacles qui nécessitaient un réajustement du programme et de nouvelles interventions destinées à mieux coordonner les initiatives des différents organismes intéressés, ce qui entraîna des retards dans l'exécution des travaux.

Toutefois, en dépit de ces retards, et des modifications continues, la réalisation des nouvelles et importantes installations a permis d'occuper de nombreux chômeurs à des travaux de construction et de montage, atténuant ainsi la gravité de la crise structurelle qui a frappé non seulement les mines de charbon de Carbonia, mais aussi celles de zinc et de plomb d'Iglesias.

L'avenir est cependant incertain: les innovations technologiques apportées aux installations en cours de construction, la situation précaire de l'économie italienne et les difficultés du commerce international font craindre que les niveaux d'emploi prévus dans les projets initiaux grâce aux nouvelles installations ne puissent être atteints, tout au moins à court ou à moyen terme (voir tableaux n°s 2 et 3).

2.7. L'histoire tourmentée de ce bassin montre clairement quelle doit être l'ampleur des initiatives et des moyens mis en œuvre pour obtenir des résultats positifs dans le cadre de mesures de reconversion intéressant des régions sous-développées dépourvues d'une structure socio-économique autosuffisante et viable: enrayer la spirale descendante ou même simplement empêcher la dégradation de la situation dans une zone arriérée requiert des efforts beaucoup plus considérables que ceux qui sont nécessaires pour résoudre des problèmes analogues dans un contexte différent.

En effet, de nombreuses mesures ont été prises, de nombreux obstacles structurels et conjoncturels ont été surmontés pour réaliser des travaux susceptibles d'assurer un nouvel équilibre plus durable; si les coûts sociaux et économiques supportés peuvent être considérés dans certains cas comme très élevés, il convient néanmoins de rappeler qu'une grande partie de ces coûts ont été imputables à la situation de sous-développement de la région et que, d'autre part, c'était la survie de toute une ville et de tout un bassin qui était en jeu.

Cet objectif essentiel semble avoir été atteint grâce aux efforts tenaces déployés et malgré les dispersions d'énergie qui ont pu être constatées dans cette action complexe et de longue haleine.

TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU 1

Évolution de la production dans les mines de charbon selon les qualités - Nombre d'ouvriers occupés de 1946 à 1970

Année	Lignite xyloïde et tourbeuse		Charbon du Sulcis		Anthracite de La Thuile	
	tonnes	ouvriers	tonnes	ouvriers	tonnes	ouvriers
1946	1 235 433	12 601	1 021 271	12 258	104 507	1 288
1947	1 410 676	15 322	1 199 283	14 295	114 580	1 510
1948	675 333	8 599	861 713	13 667	86 553	978
1949	636 269	5 036	1 014 144	11 373	75 253	806
1950	558 014	4 999	950 609	10 714	68 621	857
1951	668 093	5 136	1 071 358	8 730	82 058	938
1952	629 028	4 728	997 000	9 777	81 457	951
1953	557 894	3 920	1 057 180	8 749	68 160	762
1954	523 029	3 727	1 010 003	7 629	63 591	719
1955	347 675	3 675	1 086 697	5 930	47 642	564
1956	290 622	1 823	1 022 290	5 114	53 744	585
1957	265 723	2 153	966 976	5 200	53 421	621
1958	722 718	1 775	679 722	4 300	43 723	542
1959	1 174 021	1 444	706 934	3 261	31 236	472
1960	787 727	1 024	717 099	3 151	19 537	309
1961	1 521 498	750	717 597	2 915	23 999	209
1962	1 775 380	734	676 005	2 593	16 252	140
1963	1 365 538	720	572 040	2 066	14 021	103
1964	1 203 023	696	461 985	1 658	9 486	75
1965	1 088 166	711	383 444	1 071	5 593	74
1966	1 075 895	758	417 802	1 109	—	—
1967	2 251 000	760	410 408	1 496	—	—
1968	1 776 943	747	365 131	1 472	—	—
1969	1 933 205	720	302 690	1 367	—	—
1970	1 278 796	660	273 961	1 304	—	—

Source : Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat - direction des mines.

TABLEAU 2

Consorzio per il NI del Sulcis - Iglesiente - Carbonia
 Entreprises situées dans la zone industrielle de Porto Vesme

(Situation au 30.9.1971)

Raison sociale	Usine à	Activité économique		Superficie			Nombre de personnes occupées		Investissements	Provenance	Mise en service	(*)
		Branche	Catégorie	couverte	dé-couverte	totale	actuel-lement	prévu				
Alsar S.p.A.	Porto Vesme	Construc-tion méca-nique et métallurgie	Aluminium	211 086	492 535	703 621		800	50 milliards		1972	C
Eurallumina S.p.A.	Porto Vesme	Construc-tion méca-nique et métallurgie	Alumine	240 603	561 407	802 010		1 500	70 milliards		1973	C
F. LLI Meda S.a.S.	Porto Vesme	Construc-tion méca-nique et métallurgie	Production et trans-formation des métaux	18 000	42 000	60 000		150	1 500 000 000		1972	C
Metaltecnica Sarda S.p.A.	Porto Vesme	Construc-tion méca-nique et métallurgie	Production et trans-formation des métaux	39 600	92 400	132 000	150	250	1 500 000 000		1970	E
Comsal S.p.A.	Porto Vesme	Construc-tion méca-nique et métallurgie	Traitement de l'alu-minium	37 218	86 842	124 060		360	16 200 000 000		1973	C
F. LLI Fois (*)	Porto Vesme	Construc-tion méca-nique et métallurgie	Atelier de mécanique	2 400	13 600	16 000		20	50 000 000		1972	C
Calcestruzzi S.p.A.	Porto Vesme	Traitement des mine-raï non métallifères	Béton	5 400	12 600	18 000	5	20	30 000 000		1969	E
ENEL Super-Centrale Sulcis	Porto Vesme	Production et distri-bution d'électricité	Énergie électrique								1965	E
ENEL Centrale Termoelettrica	Porto Vesme	Production et distri-bution d'électricité	Énergie électrique				220				1952	E
AMMI Sarda S.p.A. (†)	Porto Vesme	Production et distri-bution d'électricité et de gaz	Plomb et zinc	97 929	228 502	326 431		500	45 milliards		1971	C

(1) L'entreprise a repris une usine existante.

(*) E : entreprise en cours de constitution.

(†) Une première partie des installations est actuellement en service.

P : entreprise prévue.

TABLEAU 3

Consorzio per il NI del Sulcis - Iglesias - Carbonia
Principales entreprises situées dans la zone du consortium, en dehors de l'agglomération

Situation au 30.9.1971

Raison sociale	Usine à	Activité économique		Personnes occupées	(*)
		Branche	Catégorie		
Sarda Mag S.p.A.	S. Antioco	Chimie	Traitement de la baryte	144	E
Calzaturificio Sigma S.p.A.	Iglesias	Cuirs et peaux	Chaussures	198	E
Concordia S.p.A.	S. Antioco	Bois et produits dérivés	Menuiserie, fabrication de meubles	28	E
Salina di Stato	S. Antioco	Mines	Salines	101	E
Ferrara S.p.A.	Iglesias	Mines	Sulfate de baryum naturel	106	E
Baroid Internazionale S.p.A.	S. Antioco	Mines	Baryte	107	E
Piombo Zincifera Sarda S.p.A.	Iglesias	Mines	Extraction de plomb et de zinc	411	E
Monteponi & Montevecchio S.p.A.	Iglesias	Mines	Extraction de plomb et de zinc	1 394	E
Ammi Mineraria	Iglesias	Mines	Extraction de plomb et de zinc	2 300	E
Sud-Chemie Italia	Porto Vesme	Traitement des minerais non métallifères	Traitement du béton	100	P

(*) E : entreprise en activité. C : entreprise en cours de constitution. P : entreprise prévue.

ÉTUDES

parues à ce jour dans la série

« Cahiers de reconversion industrielle » (1)

10435 N° 1 — Terrains industriels en Belgique (Relevé des sites charbonniers désaffectés dans les régions de Charleroi, du Centre et du Borinage) 1963, 26 p. (d/f/i/n)	diffusion restreinte
11008 N° 2 — Bâtiments industriels en Frise 1964, 19 p. (d/f/i/n)	diffusion restreinte
11093 N° 3 — La région de Montceau-les-Mines 1965, 37 p. (d/f)	diffusion restreinte
11402 N° 4 — Localisation et aménagement de terrains industriels en France 1965, 88 p. (f)	diffusion restreinte
11422 N° 5 — Organismes d'action régionale en Italie 1965, 122 p. (f/i)	diffusion restreinte
11456 N° 6 — La politique d'implantation industrielle en Grande-Bretagne 1965, 64 p. (d/e; f: en préparation)	diffusion restreinte
11534 N° 7 — Le bâtiment industriel dans la politique de développement régional de la république fédérale d'Allemagne 1965, 28 p. (d/f)	diffusion restreinte
11678 N° 8 — Localisation et aménagement de terrains industriels en république fédérale d'Allemagne 1965, 34 p. (d/f)	diffusion restreinte
11680 N° 9 — Le bâtiment industriel dans la politique de développement régional en France 1965, 66 p. (d/f)	diffusion restreinte

(1) Les signes abrégatifs f, d, i, n et e indiquent les langues dans lesquelles les textes ont été publiés (français, allemand, italien, néerlandais et anglais).

11708 N° 10 — Moyens d'implantations industriels en Belgique (Bâtiment industriel, localisation et aménagement de terrains industriels) 1965, 52 p. (f)	diffusion restreinte
11711 N° 11 — Organismes d'action régionale en Belgique 1965, 36 p. (d/f)	diffusion restreinte
N° 12 — Localisation et aménagement de terrains industriels en Italie (f/d/i)	diffusion restreinte
N° 13 — Le bâtiment industriel dans la politique de dévelop- pement régional aux Pays-Bas (f/n)	diffusion restreinte
11981 N° 14 — Organismes d'action régionale en république fédérale d'Allemagne 1965, 38 p. (d/f)	diffusion restreinte
N° 15 — Rapport sur le voyage d'étude aux « Industrial Estates » du Nord-Est de la Grande-Bretagne (d/f/i)	diffusion restreinte
12082 N° 16 — Les facteurs de localisation dans le bassin de Sulcis- Iglesiente (Sardaigne) 1965, 80 p. (d/f/i/n; e: en préparation)	diffusion restreinte
17240 N° 17 — La reconversion des charbonnages dans le Limbourg néerlandais 1971, 42 p. (d/f/i/n)	diffusion restreinte
N° 18 — La reconversion des charbonnages dans les bassins belges 1972, en préparation	diffusion restreinte
N° 19 — La reconversion des charbonnages dans les bassins allemands - Ruhr 1972, en préparation	diffusion restreinte
N° 20 — La reconversion des charbonnages dans les bassins de la république fédérale - Aix-la-Chapelle 1972, en préparation	diffusion restreinte

8 388

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Case postale 1003 — Luxembourg 6053